

Drame de la maternité d'El Oued

Le directeur de l'hôpital Mère-Enfant et 5 autres responsables placés en détention provisoire

Lire page 2

L'ECHO
D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8^e Année - Jeudi 26 Septembre 2019 - 26 Mouharram 1441 - N° 2204 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

Pour atteinte à l'autorité militaire et complot contre l'autorité de l'Etat

Saïd Bouteflika, Toufik, Tartag et Louiza Hanoune condamnés à 15 ans de prison



● Après deux jours de procès, le Tribunal militaire de Blida a condamné Saïd Bouteflika, l'ex-général de corps d'armée Mohamed Mediène dit Toufik, l'ex-général-major Athamne Tartag et la secrétaire générale du parti des travailleurs, Louiza Hanoune, à 15 ans de réclusion criminelle pour «atteinte à l'autorité militaire» et «complot contre l'autorité de l'Etat»...



Lire page 3

AG de l'ONU

Le président de la 74^e session salue le rôle de l'Algérie au niveau régional et international

Lire page 4

www.lechodalgerie-dz.com

Drame de la maternité d'El Oued Le directeur de l'hôpital Mère-Enfant et 5 autres responsables placés en détention provisoire

Le directeur de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère-Enfant Bachir-Bennacer à El Oued ainsi que 5 autres personnes relevant de la maternité qui lui est rattachée et théâtre du drame ayant coûté la vie à 8 nourrissons, ont été placés, ce mercredi, en détention provisoire par le magistrat instructeur près le tribunal d'El Oued, apprend-on de source judiciaire. Ont également été placés en détention provisoire la coordinatrice chargée de la gestion de la maternité, le directeur de la permanence, la chargée du contrôle médical, le chef de service pédiatrie-néonatale, ainsi qu'un agent de maintenance, a-t-on signalé. Présentés dans la matinée par la Police judiciaire de la sûreté de

wilaya devant le procureur de la République et le magistrat instructeur près le tribunal d'El Oued, les mis en cause sont poursuivis pour «négligence, laisser-aller et homicide involontaire», précise la source. Cette présentation intervient à la suite de l'ouverture d'une enquête judiciaire et sécuritaire suite à l'incendie ayant entraîné le décès de 8 nourrissons à la maternité de la cité du 17-Octobre à El Oued (relevant de l'EHS Mère-Enfant Bennacer-Bachir), dont 3 des suites de brûlures et les 5 autres d'asphyxie par la fumée. Un incendie dû à un court circuit électrique provoqué par un appareil anti-moustiques en serait la cause.

Malia S.



Tizi-Ouzou

Le corps d'une personne décédée par brûlures découvert dans un champ

Une personne découverte décédée par brûlures dans un champs au lieu-dit Azaghar, commune d'Assi Youcef (46 km au Sud de Tizi-Ouzou), a été évacuée par les éléments de la Protection civile a rapporté, ce mardi, un communiqué de ce corps. La victime de sexe masculin (59 ans) a été découverte vers la mi-journée et prise en charge par l'unité d'Ouadhias qui l'ont évacué vers l'EPSP de Boghni, a-t-on ajouté de même source. La cause du drame ainsi que l'identité de la victime restent indéterminées pour l'heure en attendant les conclusions de l'enquête ouverte par les services de sécurité compétents.

Relizane

Chute mortelle d'une fillette du 2^e étage d'une habitation

Une fillette a trouvé la mort, ce mardi, suite à une chute du 2^e étage d'une habitation à Yellel (30 km à l'ouest de Relizane), a-t-on appris de source hospitalière. L'accident s'est produit, mardi, aux environs de 13h30, lorsque la fillette de 5 ans a chuté du balcon du domicile familial situé à la cité «Coopérative», dans la commune de Yellel. La victime a été évacuée à la polyclinique de Yellel pour les premiers secours puis transférée à l'EPH Mohamed-Boudiaf de Relizane où elle a succombé à ses blessures, a-t-on indiqué. Les services de la sûreté de wilaya ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Taïbi H.

Batna

Destruction de 9 casemates pour terroristes et 6 bombes artisanales



Neuf casemates pour terroristes et 6 bombes de confection artisanale ont été détruites lors d'une opération de fouille et de ratissage mené par l'Armée nationale populaire dans la localité de Kef Mokhtar, dans la wilaya de Batna, a indiqué, hier, le ministère de la Défense

nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, ce mardi, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée dans la localité de Kef Mokhtar, dans la commune de Merouana

à Batna, 9 casemates pour terroristes et 6 bombes de confection artisanale ainsi que des produits et des équipements utilisés dans la préparation d'explosifs», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des Garde-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Tlemcen, 2 narcotrafiquants et saisi une importante quantité de kif traité s'élevant à 510 kg, tandis que 1,4 kg de la même substance, en possession d'un dealer, a été également saisi à Oran», ajoute le communiqué. D'autre part, des détachements de l'ANP ont arrêté, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Ain Guezzam, «5 personnes et saisi 6 groupes électrogènes et 6 marteaux-piqueurs, ainsi que 3,4 tonnes de denrées alimentaires et 4000 litres de carburants destinés à la

contrebande, alors que 2316 unités de différentes boissons et 17 quintaux de tabacs ont été saisis à Biskra».

Par ailleurs, des unités des Garde-côtes relevant des Forces navales algériennes ont intervenu, lors d'une opération de recherche et de sauvetage, «pour secourir un groupe d'émigrants clandestins, suite à une panne moteur survenue à leur embarcation, à 22 miles nautiques au nord de Damous, wilaya de Tipasa, où six personnes ont été évacuées, un cadavre a été repêché, alors que les recherches d'un autre disparu se poursuivent». De même, «d'autres tentatives d'émigration clandestine de 61 individus ont été mises en échec par des Garde-côtes et des éléments de la gendarmerie à Oran et Mostaganem - 2^e Région militaire, a conclu le communiqué du MDN.

Mila

Le président de l'APC de Tessala Lemtaï placé en détention préventive

Le juge d'instruction près le tribunal de Ferdjioua (wilaya de Mila) a ordonné la mise en détention préventive du P/APC de Tessala Lemtaï, Seïf Boudaoudi, apprend-on, ce mercredi, auprès du parquet général près la cour de Mila. Le mandat de dépôt a été ordonné, mardi, à l'encontre du mis en cause pour les délits «abus de fonction» et «incitation à apporter une fausse preuve pour un crime fictif», a précisé la même source. L'inculpé, élu sur la liste du parti FLN, a occupé le poste de président d'APC pour trois mandats successifs. Les présidents d'APC de la wilaya de Mila avaient exprimé, ce mardi, leur «solidarité» avec leur collègue interpellé avant de prendre part à une réunion du Conseil exécutif de wilaya.

Le CNPSR dresse son bilan 2305 morts et 22 041 blessés lors des 8 derniers mois de 2019

Deux mille trois cent cinq personnes ont trouvé la mort et 22 041 autres ont été blessées dans 15 775 accidents de la circulation, survenus lors des 8 derniers mois de 2019 au niveau national, a indiqué, hier, un communiqué du Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR). «Par rapport à la même période de 2018, une baisse dans le nombre des accidents a été enregistrée (-168), ainsi que de celui des blessés (-734), tandis que celui des morts a connu une hausse (+32)», a conclu le communiqué.

Accidents de la circulation

7 morts et 36 blessés en 24 heures

Sept personnes ont trouvé la mort et 36 autres ont été blessées dans 10 accidents de la circulation, enregistrés au niveau national durant les dernières 24h, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira avec un mort et 5 blessés dans 2 accidents, note la même source. Durant la même période (du 24 au 25 septembre) 2019, les unités

de la Protection civile ont enregistré 2770 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, ajoute la même source, relevant que les éléments de la Protection sont également intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains, industriels et divers dans plusieurs wilayas du pays.

<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p> <p>L'ÉCHO D'ALGERIE Quotidien National d'Information</p>	<p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid</p> <p>Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger</p> <p>Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p>Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>Compte N° : 005001114002013631013</p>	<p>Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> <p>Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>
	<p>www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com</p>		<p>L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz</p>	

Pour atteinte à l'autorité militaire et complot contre l'autorité de l'Etat Saïd Bouteflika, Toufik, Tartag et Louiza Hanoune condamnés à 15 ans de prison

Après 2 jours de procès, le Tribunal militaire de Blida a condamné Saïd Bouteflika, l'ex-général de corps d'armée Mohamed Mediène dit Toufik, l'ex-général-major Athmane Tartag et la secrétaire générale du parti des Travailleurs, Louiza Hanoune, à 15 ans de réclusion criminelle pour «atteinte à l'autorité militaire» et «complot contre l'autorité de l'Etat». Le réquisitoire concerne également l'ancien ministre de la Défense nationale le général Khaled Nezzar, son fils Lotfi, gérant de la société SMART LINK COM (SLC) et Belhamdine Farid, gérant de la Société algérienne de pharmacie. Le tribunal militaire a requis 20 ans de prison contre ces derniers.

Les accusés sont poursuivis pour des faits commis dans une enceinte militaire, la résidence Dar El Afia à Hydra, et qualifiés par la loi de crimes de complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité militaire et de complot contre l'autorité de l'Etat, faits prévus et réprimés respectivement par l'article 284 du Code de la justice militaire et 78 du Code pénal. L'accusé Athmane Tartag, ayant refusé d'assister à l'audience, le tribunal a fait application des dispositions légales relatives au refus de l'accusé de comparaître. Après règlement des incidents des procédures, le président du tribunal a fait donner lecture des chefs d'accusation pour lesquels les accusés sont poursuivis et a rappelé que la loi donne le droit aux inculpés de déclarer et d'utiliser tous les moyens qui sont utiles à leur défense. En présence des avocats, le président du Tribunal a procédé aux interrogatoires des accusés et à l'audition des témoins.

La loi donne droit aux inculpés de se défendre

Dans ses réquisitions, le procureur militaire de la République a requis en application de la loi la déclaration de culpabilité des inculpés et leur condamnation à la peine de 20 ans de réclusion criminelle. En conformité avec la loi, les accusés et leurs avocats ont été entendus dans leurs défenses et ont eu la parole les derniers. A l'issue des débats, le Tribunal militaire a levé l'audience et s'est retiré pour délibérer en conformité avec la loi. Après délibérations, le tribunal militaire a repris l'audience publique et a rendu son jugement. Avant la clôture de l'audience, le président du Tribunal a, conformément à la loi, averti les condamnés qu'ils avaient le droit d'interjeter appel de la sentence devant la Cour militaire d'appel, dans un délai de 10 jours qui suivent le prononcé du jugement. L'audience du Tribunal



militaire de Blida s'est déroulée dans le strict respect des règles du Code de justice militaire et du Code de procédure pénale et tous les droits et toutes les garanties pour un procès juste et équitable ont été observés.» Ce verdict intervient au lendemain d'un nouveau discours du général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP qui a fustigé, lors de sa visite d'inspection à la 3^e Région militaire à Béchar, «certains individus ayant occupé des hautes responsabilités au sein de l'Etat» et qui ont «intentionnellement conspiré contre la patrie avec les ennemis de l'Algérie». Malheureusement, dira Gaïd Salah, «l'histoire se répète». En effet, tel qu'il y a eu un petit groupe qui a trahi le serment des vaillants hommes de la glorieuse Révolution, il y a des individus, parmi la génération d'aujourd'hui, ayant occupé des hautes responsabilités et des fonctions de gestion dans les différentes institutions de l'Etat, qui, sans considération ni gratitude envers la patrie, ont intentionnellement conspiré contre elle avec les ennemis. Il a fait savoir que les actes abjects de ces

individus «ont atteint la trahison au moment où leur patrie avait tant besoin d'eux». Il avait également réitéré la détermination de l'Etat à poursuivre le combat contre la corruption sous toutes ses formes, soulignant que l'armée contribuera, en compagnie de la justice, à cet effort. Récemment, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, est revenu à la charge en affirmant la justice est appelée à «assumer pleinement son rôle» dans la lutte contre les différentes formes du crime, notamment la corruption, à travers une application «juste et rigoureuse» de la loi, afin de «rétablir l'autorité de l'Etat bafouée par une justice aux ordres». Après avoir rappelé que la corruption a atteint au fil des années des proportions alarmantes, tellement elle est devenue «flagrante, organisée et systématique», le ministre a estimé que justice «se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, étant sous les regards des autorités et de la société qui attend d'elle beaucoup pour rétablir l'autorité de l'Etat et cristalliser les droits des citoyens». Belkacem Zeghmati avait indiqué que la lutte contre la corruption «n'atteindra ses objectifs qu'après la

récupération des avoirs criminels que représentent les fonds détournés et qui constituent une pierre angulaire aux niveaux national et international».

La lutte contre la corruption n'atteindra ses objectifs qu'après la récupération des fonds détournés

Il avait relevé que les expériences d'autres Etats en la matière ont montré que «rien ne contribue aussi efficacement à la lutte contre ce type de crime que la poursuite de ses auteurs pour la récupération des fonds détournés». Précisant qu'il s'agit de gains illicites, le ministre de la Justice a souligné la nécessité d'approfondir les enquêtes préliminaires pour identifier les auteurs de ces crimes de corruption et déterminer et localiser les montants détournés afin de les saisir ou de les geler jusqu'à ce que les auteurs soient présentés devant les juridictions compétentes qui trancheront conformément à la loi. A cet égard, Zeghmati a fait savoir que l'Algérie «dispose des mécanismes juridiques nécessaires pour récupérer les fonds détournés vers l'étranger», affirmant que la justice «est aujourd'hui déterminée à lutter contre la

corruption par l'application rigoureuse de la loi en toute transparence, indépendance et neutralité et dans le strict respect des règles d'un procès équitable et ce, tout au long de l'action publique sans que personne ne soit lésé et tout en respectant la présomption d'innocence et les droits de la défense dans le cadre du principe d'égalité garanti par la Constitution». Déterminé à poursuivre la lutte contre la corruption, l'Etat a décidé de renforcer la législation algérienne en la matière pour pouvoir prévenir et combattre ce fléau et ce, à travers la révision du Code de procédure pénale en vue de lever les entraves à l'action publique. Dans un discours à la Nation, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait affirmé que «l'Etat, qui demeure à l'écoute des revendications et des aspirations profondes de notre peuple, est vraiment décidé à poursuivre l'œuvre d'assainissement». Il avait fait remarquer, à cet égard, que «l'œuvre d'assainissement de l'Etat et de renouvellement de son encadrement est accompagnée d'une vigoureuse lutte contre le fléau de la corruption et de la dilapidation des deniers publics».

T. Benslimane

Gaïd Salah à partir de Béchar : «L'ANP déterminée à accompagner le peuple et assurer la sécurisation du scrutin présidentiel»

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée, a réitéré, hier, à Béchar, la détermination de l'Armée nationale populaire (ANP) à accompagner le peuple, en réunissant «toutes les conditions propices» et en mettant en œuvre «les mesures relatives à la sécurisation de l'opération électorale».

«**N**ous sommes, au sein de l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, déterminés à accompagner le peuple algérien sans relâche, en réunissant toutes les conditions idoines et propices et en mettant en œuvre les mesures relatives à la sécurisation de l'opération électorale, de manière à réunir aux citoyens toutes les garanties pour une participation massive et efficace aux prochaines présidentielles», a déclaré le chef d'état-major de l'Armée, au 2^e jour de sa visite dans la 3^e Région militaire à Béchar, précise un communiqué du ministère de la Défense nationale. Lors d'une allocution d'orientation prononcée à l'occasion d'une rencontre avec les personnels des unités du Secteur opérationnel centre Bordj Akid Lotfi, organisée après la cérémonie d'accueil en compagnie du général-major Mustapha Smaïli, commandant de la 3^e Région militaire, Gaïd Salah a souligné que «nous percevons aujourd'hui l'horizon de l'avenir prometteur qui attend le peuple algérien, grâce à Allah, après l'élection d'un président de la République légitime qui prendra en charge la lourde responsabilité qui lui incombera, avec dévouement envers sa patrie et son peuple». Il a également réaffirmé que les élections présidentielles constituent «une opportunité sans précédent» afin d'instaurer la confiance dans le pays et ouvrir la voie à un «horizon prometteur» en termes de consolidation de l'exercice démocratique «éclipsé pendant des années par la bande, qui a tenté de s'accaparer du pouvoir en pillant les richesses du pays». «Cette importante échéance constitue une opportunité sans précédent afin d'instaurer la confiance dans le pays et

ouvrir la voie vers un horizon prometteur en termes de consolidation de l'exercice démocratique éclipsé pendant des années par la bande, qui a tenté de s'accaparer du pouvoir en pillant les richesses du pays, en détournant l'argent du peuple et en portant atteinte aux potentiels de la nation, pour servir des agendas hostiles à la patrie», a déclaré le chef d'état-major de l'Armée. «Cependant, tout comme nous avons réussi à faire plier le colonialisme tyrannique, nous les avons vaincus aujourd'hui grâce à Allah et aux efforts des fidèles enfants du pays», a-t-il rassuré. «Nous avons œuvré, depuis le début de la crise, à faire face à tous les défis et à mettre en échec les desseins de la bande grâce à Allah, nous commençons à percevoir les prémices de la victoire à l'horizon», a-t-il dit. «Nous ne nous laisserons jamais d'appeler à se diriger aux urnes, pour une compétition basée sur des règles démocratiques justes, où la voix du peuple sera souveraine pour décider qui présidera à la destinée du pays. Une opportunité particulière pour passer à une nouvelle étape dans le processus d'édification de l'avenir du pays», a expliqué Gaïd Salah. Pour lui, «ce peuple a longtemps fait face à toutes les adversités, aussi grandes soient-elles, grâce à son dévouement envers ses principes nationaux et ses valeurs ancestrales, ainsi qu'à l'accompagnement de l'institution militaire, qui a opté pour une stratégie clairvoyante et avisée mise en œuvre par étape, accompagnant avec harmonie et clairvoyance les revendications et les attentes de ce vaillant peuple». A l'issue de cette rencontre, le général de corps d'armée a écouté les interventions des personnels de la



Région qui ont réitéré leur loyauté envers leur Armée, leur peuple et leur pays l'Algérie. Auparavant, au niveau du Secteur opérationnel sud Tindouf, le vice-ministre de la Défense nationale a visité quelques unités de la 9^e Brigade blindée, à l'instar du 13^e Bataillon de chars de combat, où il s'est enquis de près des conditions de travail des unités de cette Brigade et a inspecté, notamment les abris des chars et des engins. Le général de corps d'armée a rencontré, ensuite, quelques éléments à qui, il a exprimé sa grande

gratitude quant aux «efforts consentis pour l'accomplissement des missions» qui leurs sont assignées, tout en les exhortant à fournir davantage d'efforts sur la même cadence. De leur part, les éléments ont exprimé leur entière disponibilité à accomplir leurs nobles et sacrées missions pour préserver l'Algérie terre et peuple. Ensuite, il a déposé la pierre angulaire d'un projet de construction relevant de l'une des unités de défense aérienne du territoire, avant de suivre un exposé détaillé sur cette unité et ses missions principales.

AG de l'ONU

Le président de la 74^e session salue le rôle de l'Algérie au niveau régional et international



Le président de la 74^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, le nigérian Tijjani Muhammad Bande, a salué le rôle «crucial» que joue l'Algérie au double plan régional et international. «C'est toujours un plaisir de rencontrer le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et je le remercie pour son soutien à ma présidence de l'Assemblée générale», a tweeté Tijjani Muhammad Bande à l'issue de sa rencontre avec Boukadoum, saluant le rôle «crucial» que joue l'Algérie au double plan régional et international. Boukadoum dirige la délégation algérienne qui participe aux travaux de la 74^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU. Placée sous le thème «Dynamiser les efforts multilatéraux pour l'éradication de la pauvreté, l'éducation de qualité, l'action contre les changements climatiques et l'inclusion», cette session annuelle aborde les nombreuses questions internationales portant sur la paix et la sécurité, le droit international et le développement.

Boukadoum s'entretient à New York avec plusieurs de ses homologues

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu, à New York, avec plusieurs de ses homologues et de responsables d'organisations régionales et internationales, indique mercredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Le chef de la diplomatie algérienne a rencontré, en marge des travaux de la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, ses homologues de la Suisse, d'Indonésie, d'Ethiopie, de la Jamaïque, d'Estonie, de la Namibie et d'Irlande. Boukadoum s'est entretenu également avec le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Abou El Gheit, avec la secrétaire exécutive de la

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Rola Dashti et avec le président en exercice de l'Assemblée générale des Nations unies, Tijjani Muhammad Bande. Le ministre des Affaires étrangères et son homologue suisse, Ignazio Cassis ont convenu, lors de l'entretien qui a permis de passer en revue plusieurs dossiers inscrits à l'agenda de la coopération bilatérale, «d'œuvrer de concert pour approfondir et élargir cette coopération». Les deux parties ont abordé également lors de cette rencontre «les crises régionales et l'importance de minimiser leurs conséquences en matière de sécurité et de l'immigration illégale». Avec son homologue d'Indonésie, Ritno Marsudi, Boukadoum a passé en revue la coopération politique et économique. Les deux ministres «se sont félicités de la qualité des relations politiques bilatérales», et ont souligné «l'importance de maintenir la tradition de concertation et de coordination entre les deux pays». Lors de cet entretien, Boukadoum a fait part des dernières mesures facilitant l'investissement en Algérie. Il a été convenu, à ce titre, de «réactiver la Commission mixte algéro-indonésienne pour mieux identifier les opportunités d'investissement et d'échanges économiques entre les deux pays». Avec le ministre des Affaires étrangères d'Ethiopie, Gedu Andargachew Alene, Boukadoum a évoqué «les perspectives de développement de la coopération, notamment, dans le domaine économique». L'entretien a permis aux deux ministres de «relever avec satisfaction la bonne coordination et la concertation qui existent entre les deux pays» et de souligner «la nécessité de la renforcer davantage. La rencontre du ministre des Affaires étrangères avec le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes a porté essentiellement sur «le rôle que joue l'Algérie dans le cadre de l'action arabe commune et la nécessité impérieuse pour les pays arabes de préserver leurs intérêts stratégiques». Le chef de la diplomatie algérienne a évoqué avec la secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Rola Dashti, «le potentiel de coopération entre l'Algérie et cette organisation dans les domaines économique et social et les voies et moyens de lui conférer davantage de substance». L'entretien du ministre avec son homologue de la Jamaïque, Kamina Johnson Smith, a offert aux deux ministres «l'opportunité d'échanger de vues sur l'état de la relation bilatérale et les perspectives de son développement futur». Les deux ministres ont mis également en exergue «l'importance de veiller à assurer la régularité de la concertation politique sur les questions d'intérêt pour les deux parties».

Promouvoir un multilatéralisme qui répond aux attentes de l'ensemble des Etats membres de l'ONU

Avec le président en exercice de l'Assemblée générale des Nations unies, Tijjani Muhammad Bande, Sabri Boukadoum a réitéré «le

soutien de l'Algérie au rôle joué par le Bureau du président de cet organe axial des Nations unies dans la promotion d'un multilatéralisme qui répond aux attentes de l'ensemble des Etats membres». Le président en exercice de l'Assemblée générale des Nations unies a encensé l'Algérie, à l'issue de cette rencontre, soulignant «le rôle tant régional que global de l'Algérie ainsi que son soutien à l'AG des Nations unies». Avec son homologue estonien, Urmas Reinsalu, le ministre des Affaires étrangères a débattu «des questions prioritaires inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, notamment dans les domaines de la paix, de la sécurité et des changements climatiques». «L'accent a été, également, mis sur le traitement par cet organe onusien de la situation dans le Sahel», a-t-on ajouté. Lors de cet entretien, Boukadoum a exposé «l'approche prônée par l'Algérie en vue du règlement des questions inhérentes aux crises et aux conflits soumise au Conseil de sécurité, notamment en Libye, au Mali et au Sahara occidental». Boukadoum a mis à profit cette rencontre pour féliciter son homologue estonien pour l'élection de son pays au Conseil de sécurité. Par ailleurs, l'entretien du ministre des Affaires étrangères avec son homologue namibien, Netumbo Nandi Ndaitwah, a été l'occasion pour les deux parties pour «se féliciter des relations historiques excellentes entre les deux pays» et de «réaffirmer leur volonté commune de les hisser à un niveau qui traduit tout le potentiel existant dans divers domaines». Il a permis, également, au chef de la diplomatie algérienne «d'informer la responsable namibienne des derniers développements sur la scène nationale, notamment la tenue des élections présidentielles le 12 décembre prochain». Les deux ministres ont enregistré, avec «satisfaction», la convergence de leurs points de vue sur nombre de questions d'actualité. Ils ont mis l'accent, à ce titre, sur les crises que connaît le continent africain, notamment en Libye, au Mali et au Sahara occidental, et «souligné la nécessité pour l'Union africaine de jouer le rôle qui est le sien dans leur résolution, sur la base du dialogue et de la concertation entre les parties concernées, loin de toute interférence étrangère». Le ministre des Affaires étrangères a abordé avec le ministre des Affaires étrangères et du Commerce d'Irlande, George Noble Plunkett, «les relations bilatérales et les perspectives de leur développement et de marquer l'intérêt qu'ils portent au renforcement de la concertation politique et de la coopération économique entre les deux pays». À ce titre, Boukadoum a fait part à son homologue de la décision de l'Algérie d'ouvrir une nouvelle ambassade à Dublin. Les chefs de la diplomatie des deux pays ont également évoqué les questions régionales et internationales d'intérêt commun. Boukadoum a partagé avec son homologue irlandais, la vision de l'Algérie concernant la situation en Libye, au Mali et au Sahara occidental.

Séminaire sur les enjeux et contraintes de l'économie La stratégie nationale d'exportation, un outil à inscrire comme priorité

La stratégie nationale d'exportation (SNE) est un outil à inscrire comme priorité nationale avec comme défi la concrétisation de ses objectifs, ont souligné, hier, des participants au séminaire national sur «Les exportations hors hydrocarbures en Algérie : enjeux et contraintes».

Le Pr Mohammed Bouchakour de l'Ecole des hautes études commerciales d'Alger qui a présenté l'«Etat des lieux des exportations hors hydrocarbures en Algérie : proposition d'une segmentation stratégique de leur structure interne», a expliqué que l'inscription de la SNE comme une priorité nationale et surtout la nécessité de sa «transversalisation» dans les politiques sectorielles locales constitue une des pistes pour un redéploiement des exportations hors hydrocarbures». Ce spécialiste a également estimé que pour un redéploiement des exportations hors hydrocarbures et il ne faut pas réfléchir seulement en termes de potentialités à mobiliser, mais aussi en termes d'opportunités à saisir et de ne pas se contenter de lever les contraintes à l'export, mais de stimuler activement les initiatives nationales autour d'un portefeuille de projets». Améliorer l'attractivité des territoires et instaurer un dispositif de services d'appui à l'export complet et offrant des prestations de rang mondial et placer l'économie de la connaissance au cœur de la politique économique d'ensemble, sont autant de pistes proposées par le Pr Bouchakour lors de ce séminaire, organisé par la faculté de sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, abrité par l'université de Tizi-Ouzou. Les recettes des exportations hors hydrocarbures n'ont jamais pu franchir la barre de 3 milliards de dollars, et il s'agit pour la plus grande part de dérivés d'hydrocarbure (64% en 2017 et 70% en 2018), a-t-il observé. «Les véritables exportations hors hydrocarbures semblent se redéployer avec une augmentation en valeur et un début de diversification des produits en dehors de ceux classiques», a indiqué le Pr Bouchakour. Pour sa part, le Dr Amnache-Chikh Sabrina (université de Tizi-Ouzou), a précisé que la stratégie nationale d'exportation vise à mettre en



valeur les potentialités du pays à l'effet de redresser la balance commerciale, créer des opportunités d'investissement, redynamiser le programme de diversification économique et exploiter les relations commerciales existantes. D'autres participants à ce séminaire de 2 jours ont recommandé le changement du système de gouvernance économique pour développer les exportations hors hydrocarbures. «Le système de gouvernance économique adopté jusque-là n'encourage pas le commerce extérieur et la diversification de l'économie natio-

onale», se sont accordés à dire les économistes et experts présents à cette rencontre. Le président de l'association des exportateurs algériens (ANEXAL), Ali Bey Nasri a, pour sa part, observé qu'il n'y a eu jamais de «volonté politique» pour développer le secteur minier qui peut rapporter à l'Algérie, selon les évaluations faites par des experts, près de 40 milliards de dollars», a-t-il dit. Nasri a indiqué, à ce titre, qu'il faut mettre en place une économie tout à fait autonome du politique, basée uniquement sur le calcul économique».



Coopération sino-algérienne

L'ambassadeur de Chine dresse le bilan des relations entre les deux pays



L'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Lianhe, a passé en revue, ce mercredi, les relations entre son pays et l'Algérie à l'occasion de la célébration par la Chine du 70^e anniversaire de sa fête nationale, soulignant l'attachement de son pays à la politique étrangère «pacifique et indépendante» et à la stratégie d'ouverture «basée sur les intérêts mutuels». «J'ai passé 10 mois en Algérie au cours desquels j'ai pu constater les réalisations fructueuses accomplies grâce aux relations entre les deux pays, voire l'énorme potentiel de développement de ces relations cordiales», a déclaré Lianhe lors d'une conférence de presse au siège du quotidien *Echaâb*, à l'occasion du 70^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, mettant en avant les larges perspectives et l'avenir prometteur du Partenariat stratégique global entre les deux pays. La Chine accorde un «intérêt majeur» au développement de ses relations avec l'Algérie qu'elle considère comme «un pays ami et un partenaire fiable», a souligné le diplomate chinois, réaffirmant la disponibilité de son pays à renforcer «la coordination stratégique avec la partie algérienne» et à élargir la coopération bilatérale sur la base des «intérêts mutuels» dans différents domaines en vue de

hisser le Partenariat stratégique global sino-algérien à un «excellent niveau». L'ambassadeur a, par ailleurs, évoqué l'initiative «Route et Ceinture» lancée en 2013 par le président chinois, Xi Jinping, et la notion d'édification d'une société de communauté de destin, précisant que cette initiative a été accueillie favorablement par plus de 160 Etats et organisations internationales, dont l'Algérie. Après avoir mis en exergue la poursuite de la coordination et de la coopération entre les deux parties sur la scène internationale et la protection des intérêts communs des pays en développement, Li Lianhe a affirmé que les deux parties continuaient d'échanger des visites à différents niveaux et d'œuvrer au renforcement de la coopération en matière de santé et des relations stratégiques globales entre les deux pays». A noter que le peuple chinois célébrera, dans quelques jours (1^{er} octobre), le 70^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. Cette année coïncide avec le 70^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine et est également la 61^e année» où l'Algérie et la Chine avancent la main dans la main », souligne Li Lianhe qui précise qu'au fil des 61 ans, depuis l'établissement des relations diplomatiques sino-algériennes, «la consolidation de la coopéra-

tion amicale entre les deux pays se fait toujours d'une seule voix exprimée par les deux peuples et découle de la volonté commune des deux gouvernements». «Bien que je sois en Algérie depuis moins d'un an, une courte durée dans l'histoire amicale des deux pays, j'ai toutefois assisté à des étapes importantes gravées dans ma mémoire et j'ai ressentis l'amitié profonde entre les deux peuples, Chinois et Algérien, la détermination immuable qu'anime les deux gouvernements pour relancer la coopération dans l'intérêt mutuel, ainsi que l'aspiration à approfondir les relations bilatérales...», a déclaré Li Lianhe. Concernant la politique étrangère de la Chine, Li Lianhe a indiqué qu'«au fil des 70 ans qui s'étaient écoulés, la Chine a observé une politique extérieure d'ouverture, pacifique, autonome et stratégique, qui repose sur l'intérêt mutuel, le respect des différentes civilisations et cultures et coexistant pacifiquement avec les autres pays, tout en étant lié par une coopération avec la communauté internationale sur le principe d'acquis commun...». Le diplomate chinois a, enfin, réitéré l'attachement de son pays à la paix mondiale, à la contribution au développement mondial et à la préservation du système international. **Ahsene S.**



APN

Les députés votent pour la levée de l'immunité parlementaire de Tliba

La majorité écrasante des députés de l'Assemblée nationale populaire (APN) ont voté pour la levée de l'immunité parlementaire de Baha-Eddine Tliba ont rapporté les médias. Ils sont 277 à avoir voté «oui» contre seulement 30 à avoir voté «non». L'APN s'est prononcée, aujourd'hui, sur la demande du ministre de la Justice de lever l'immunité parlementaire de Baha Eddine Tliba, député FLN de la wilaya de Annaba, ainsi que celle de Smaïl Benhamadi, député RND de Bordj Bou-Arréridj. Les députés de l'Assemblée populaire

nationale (APN) ont voté, hier, contre la levée de l'immunité parlementaire du député Ismaïl Benhamadi. L'opération de dépouillement de l'urne, a donné 156 voix contre la levée de l'immunité du député RND de Bordj Bou-Arréridj, tandis que 131 ont voté pour, alors que 45 se sont abstenus. Le bureau de l'Assemblée nationale examinera en ces moments les résultats du scrutin à bulletins secrets avant d'annoncer la levée ou pas de l'immunité parlementaire du député Ismaïl Benhamadi.

Incendie de la maternité d'El Oued

Les familles des victimes seront prises en charge

Les familles des victimes du dramatique incendie qui s'est déclenché, mardi dernier, à la maternité d'El Oued et qui a coûté la vie à 8 nouveau-nés seront prises en charge sur le plan matériel et psychologique, a affirmé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui.

«Les familles des victimes seront prises en charge sur les plans matériels et psychologique, en plus de la prise en charge par le ministère des familles ayant eu une naissance par voie de procréation médicalement assistée (insémination artificielle)», a affirmé le ministre dans un point de presse à l'issue de sa visite à El Oued.

Miraoui a précisé à ce propos que «les premiers éléments de l'enquête font état d'un court-circuit électrique provoqué par un appareil de lutte contre les insectes», ajoutant, à ce titre, l'ouverture d'une enquête administrative, judiciaire et sécuritaire pour déterminer les circonstances l'ayant entouré. Le ministre a annoncé, en outre, l'envoi prochain d'une commission composée de directeurs centraux du ministère pour l'inspection des structures de santé et l'identification des carences, à la lumière desquelles sera élaboré un programme de rattrapage des insuffisances afin d'améliorer les prestations de santé. Le ministre a fait état aussi de la réception du nouvel établissement hospitalier spécialisé Mère-Enfant d'El Oued au courant du 1^{er} trimestre de 2020. Concernant des plaintes soulevées contre certains praticiens et paramédicaux exerçant à la maternité d'El Oued et liées à des faits de corruption, le ministre de la Santé a assuré qu'une «enquête sera enclenchée et que les procédures judiciaires nécessaires seront prises à ce sujet». Pour rappel, l'incendie, survenu aux environs de 4h (3h52mn), a causé le décès de 8 nouveau-nés des suites

de brûlures ou d'asphyxie, tandis que 76 personnes ont été secourues (11 nourrissons, 37 femmes et 28 employés de l'hôpital).

Ghania Eddalia appelle les établissements hospitaliers et sociaux à la vigilance

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a appelé, depuis Sidi Bel-Abbès, les établissements hospitaliers, sociaux et autres à la vigilance pour éviter que le drame de l'hôpital Mère-enfant d'El Oued. Dans une déclaration à la presse à l'école des petits sourds-muets du quartier «El Houria» à Sidi Bel-Abbès dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya, la ministre a insisté sur la vigilance pour qu'un tel drame ne se répète pas, tout en présentant ses condoléances aux familles des victimes de cet incident survenu à la maternité de l'établissement hospitalier public spécialisé Mère-enfant d'El Oued. Par ailleurs, et abordant le volet des pensions, Ghania Eddalia a affirmé que son département ministériel poursuivra son action en vue de réviser les pensions des catégories des handicapés de moins de 100%, selon les moyens offerts. La revalorisation de la pension des handicapés à 100% à 10.000 DA intervient dans une situation financière difficile, a-t-elle déclaré, exprimant sa satisfaction quant à la gestion maîtrisée de différentes infrastructures



relevant du secteur de la Solidarité inspectées au chef-lieu de wilaya de Sidi Bel-Abbès. Dans ce cadre, la ministre a appelé à fournir davantage d'efforts pour améliorer les conditions de prise en charge des handicapés. En inspectant le centre des handicapés «En Naâma» au quartier Larbi Ben M'hidi de la ville de Sidi Bel-Abbès, elle a également exhorté à encourager les associations locales opérant dans le domaine de la solidarité. Ce centre relevant du secteur de l'Action sociale accueille 118 déficients mentaux pris

en charge et intégrés dans différents ateliers de menuiserie, couture, broderie et autres. Ghania Eddalia a, en outre, rendu visite aux personnes âgées au même quartier et à la Maison de l'enfance assistée au quartier «El Maqam». Par ailleurs, la ministre a présidé, à la Maison de la culture Kateb-Yacine, une cérémonie de remise de pré-affectations de locaux commerciaux à des jeunes pour leur exploitation dans leurs projets au titre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem). **Yamine Derbal**

La DGSN dresse son bilan

Plusieurs opérations menées dans plusieurs wilayas



Les éléments de la Police nationale ont mené différentes opérations dans plusieurs wilayas du pays pour lutter contre la criminalité, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les forces de police de la sûreté de wilaya d'Alger, ont mené récemment des opérations de police dans les différents quartiers de la capitale, qui se sont soldées par l'interpellation de 49 présumés auteurs impliqués dans différents délits et la récupération 40 comprimés psychotropes, 214 g de cannabis traité et 21 armes blanches, a précisé la même source. Par ailleurs, les éléments de la Police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, ont interpellé deux présumés auteurs impliqués dans une affaire liée au trafic de psychotropes et ont récupéré 504 comprimés de différentes marques. Agissant sur information, les éléments de la Police judiciaire, relevant de la sûreté de wilaya de Batna, ont arrêté un présumé auteur impliqué dans une affaire liée au trafic d'antiquité, et ont récupéré plus de 39 pièces archéologiques (statuts, pièces de monnaies, mosaïques et autres) qui remontent à l'époque romaine. En outre, les services opération-

nels de la Sûreté nationale ont reçu 179 546 appels sur le numéro vert 1548 et le 17 mis à la disposition des citoyens sur l'ensemble du territoire national, aux mois de juin et d'août. A cet effet, les appels recensés sont 10 755 concernant les demandes d'intervention, 4057 signalements d'accidents de la circulation, 17 267 demandes de renseignement et 1501 signalements d'incendies. Dans le même contexte, «tous les appels ont été satisfaits, signalant que les services de sécurité ont procédé à l'arrestation de plusieurs personnes en flagrant délit», a relevé la même source. Agissant sur une information, les éléments de la Police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya d'Annaba, ont exécuté un mandat de perquisition, dans un domicile d'un présumé auteur impliqué dans une affaire liée au trafic de drogue, ce qui a permis la récupération de 670 gr de cannabis traité et 524 comprimés psychotropes. Par ailleurs, lors d'un point de contrôle au centre-ville, les forces de la Police judiciaire, relevant de la sûreté de wilaya de Tébessa, ont interpellé récemment un présumé auteur dans une affaire de trafic de psychotropes en possession de 800 comprimés. **Malia S.**

Rentrée scolaire

Les poux sont déjà là

«Depuis pratiquement deux années, les parents et leurs enfants souffrent de la prolifération des poux», c'est le constat fait par les spécialistes qui tirent la sonnette d'alarme. La primauté de la santé scolaire doit être largement revue avec plus de soutien et de contrôle pour plus d'efficacité. «Nous avons constaté une prolifération très importante de poux depuis deux années déjà. Nous sommes maintenant dans l'obligation de garder les enfants et d'appliquer les traitements nous-mêmes. Les parents disent ne plus pouvoir s'absenter ou bien le motif n'est pas adéquat pour ne pas garder l'enfant», c'est le constat amer et alarmant d'une gérante de crèche privée. Et d'ajouter : «Voyez par vous-même, les enfants ayant des poux portent des bonnets. Cela peut être choquant et démoralisant pour les autres enfants. Mais, nous n'avons pas d'autres choix, si ce n'est fermer l'établissement pendant 15 jours». A ce sujet, le Dr Abdelouahed Khaled, membre de la Société algérienne de parasitologie et mycologie médicales, explique que les établissements scolaires sont les lieux de prédilection de la contagion. Ces parasites se transmettent essentiellement par contact direct de cheveux à cheveux et parfois par l'intermédiaire d'objets ayant été en contact avec les cheveux : brosses, literie, bonnets, casquettes, écharpes, manteaux. D'une manière générale ce phénomène est favorisé par la proximité, que ce soit à l'école, à la maison ou en vacances (piscines, aire de jeux, etc.). «Les poux ne sautent pas et ne volent pas, ils ne se transmettent pas non plus par les mains», rappelle-t-il. S'agissant des préjugés entourant les poux, comme le

fait que ce soit les pauvres ou les sales qui les attrapent, le Dr Abdelouahed Khaled répond : «Aux États-Unis, les infestations de poux de tête affectent près de 6 à 12 millions d'enfants de 3 à 11 ans chaque année. Il est important de savoir que l'hygiène personnelle ou la propreté corporelle n'a aucune relation avec la transmission des poux, c'est une maladie due à un ectoparasite hématophage (se nourrissant de sang). Le sang est donc le seul centre d'intérêt quel que soit le degré d'hygiène ou le niveau social. L'expression, «têtes à poux» sans une réelle explication scientifique, peut être attribuée au fait que les poux sont plus fréquents chez les enfants avec des cheveux lisses, denses, gras et fins. Ceci explique que les filles soient plus touchées. La température et l'humidité favorisent l'éclosion des lentes (œufs des poux), le foulard lui-même devient un objet de transmission indirect sachant que les poux adultes peuvent survivre environ 36 heures en dehors du cuir chevelu et en plus, empêche le contrôle des enseignants dans les établissements scolaires.»

Aller vers la culture de prévention

Myriam Aïssiouane, pharmacienne au niveau de Charba à Alger note que les personnes qui se présentent achètent énormément de produits de lutte contre les poux et lentes. «Dans certains produits, notamment d'importation, il y a carrément une rupture de stock. Heureusement,



qu'il y a les produits locaux qui sont très demandés. En plus, leur prix est à la portée de tous. Ils sont cédés à 250 DA le flacon», souligne cette gérante. Elle ajoute : «A travers notre page Facebook et directement auprès de nos patients, nous prodiguons des conseils pour la prévention en acquérant des huiles essentielles à base de lavande à mettre derrière les oreilles ou encore à frictionner les cheveux avec de l'eau de toilette. Mais cela ne marche quasiment pas si ce n'est que rarement. Les parents n'agissent que lorsqu'ils constatent que leurs enfants ont des poux, ce qui ne devrait pas être le cas. Je pense que mieux vaut prévenir que guérir et être vigilant».

Houda H.

1^e Conférence internationale sur l'industrie du ciment Elle se tiendra le 22 décembre à Alger

La 1^e Conférence internationale sur l'industrie du ciment en Algérie (SEICA 2019) se tiendra le 22 décembre prochain au Palais des expositions (Pin Maritime-Alger), a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs.

Placée sous le thème : «Cap sur l'export, la logistique et le transport», cette conférence-expo internationale sera organisée et animée par la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), le groupe public des services portuaires (SERPORT), la Société nationale d'assurance (SAA), ainsi que le Groupe cimentier Lafarge-Holcim Algérie. Organisée à l'occasion de la foire de la production algérienne (FPA), cette conférence sera l'occasion d'aborder les différents aspects liés au développement de la filière ciment en Algérie, ses opportunités et perspectives d'exportation. Lors d'un point de presse autour de cet évènement, le président de la CIPA, Abdelwahab Ziani, a expliqué que la conférence sera également l'occasion d'évoquer les préoccupations des acteurs de cette filière, à leur tête les voies et moyens pour dynamiser les exportations algériennes du ciment. Il a, dans ce sens, appelé les autorités à instaurer «un couloir vert» pour faciliter l'acheminement des excédents de la production algérienne vers les marchés étrangers. Estimant que la filière ciment recèle un «énorme potentiel d'exportation», donc des ressources supplémentaires en devise pour l'économie nationale, Ziani a ajouté que plusieurs mesures d'accompagnement, en matière de procédures administratives facilitatrices de transport et de logistique, sont nécessaires pour encourager les producteurs locaux à trouver des débouchés à leur production à l'international.

Pour sa part, le directeur de la communication de Lafarge-Holcim Algérie, Serge Dubois, a indiqué que les capacités de production du ciment installée en Algérie avoisinent les 40 millions de tonnes, alors que la demande est autour de 22 millions de tonnes annuellement, précisant que «la production a baissé de 10 à 15% en raison de la conjoncture économique actuelle». A cet effet, le responsable a précisé que l'objectif des producteurs du ciment en Algérie est de mettre l'excédent des capacités de production algériennes sur les marchés internationaux, notamment ceux de l'Afrique de l'Ouest où le déficit avoisine 17 millions de tonnes par an, mais également sur le marché national avec de nouvelles méthodes de construction des routes avec du béton. Présent à la conférence, le PDG du Groupe SERPORT, Djelloul Achour, a réaffirmé le potentiel «majeur» de l'industrie cimentière nationale et ses opportunités à l'export, précisant que 4 ports sont déjà identifiés pour être aménagés et dotés de moyens nécessaires à ce genre d'exportation, notamment les espaces de stockage et les équipements de chargement et de transport à savoir le port de Djen Djen, Skikda, Annaba et Oran. Soulignant que «les capacités de chargement et de transport doivent être adaptées aux capacités de production», Achour a affirmé que son entreprise est «déterminée à accompagner les producteurs à travers ses infrastructures portuaires», précisant que les industriels du ciment bénéficient déjà de



50% de réduction des frais des prestations portuaires pour permettre à leurs produits d'être plus compétitifs sur le marché international. Le PDG de la SAA, Sais Nacer, a également montré la disponibilité de sa compagnie à «jouer pleinement son rôle» dans l'accompagnement des producteurs du ciment en Algérie dans leurs opérations d'exportation de leur production à l'international, notamment à travers ses prestations de services de paiement et d'assurance crédits y afférentes.

Citant l'exemple de l'exportation à crédit, il a évoqué la compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX), un organisme étatique qui permet d'accompagner les exportateurs en matière d'information, mais également de solvabilité, de garantie et de réassurance de leurs crédits lors de leurs opérations avec des acteurs étrangers.

Abdallah M.

3^e Salon médical «Maghreb Health»

Une plateforme régionale et continentale



La 3^e édition du salon spécialisé en équipements et solutions médicaux «Maghreb Health» a débuté, hier, à Alger, avec la participation de 70 marques internationales représentant quelque 20 pays avec pour ambition d'être «une plateforme régionale et continentale» pour l'Algérie dans ce domaine. Cette manifestation, précédemment déclinée sous l'appellation «Algérie Health», ambitionne pour sa 3^e année consécutive de couvrir la région Maghreb et Afrique, a affirmé, lors d'un point de presse, Imadalou, l'un des organisateurs du salon, en collaboration avec la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI).

Avec la présence de 70 marques internationales et environ 20 du pays, l'objectif de «Maghreb Health», est de faire de l'Algérie «une plateforme régionale et continentale» pour les professionnels de la médecine et de la pharmacie, aussi bien nationaux qu'étrangers, a ajouté le conférencier, précisant la participation, de pays comme la Turquie, la Grande-Bretagne, la Tunisie, l'Allemagne et, pour la 1^{re} fois, le Brésil. Tout en relevant les «ressources et le potentiel» ainsi que le posi-

tionnement géographique permettant à l'Algérie d'être le «trait d'union» entre l'Afrique et d'autres pays étrangers, Imadalou a estimé «encourageantes» les mesures énoncées dans la loi de Finances (LF) 2020, citant, notamment la suppression de la règle 51/49 ainsi que les allègements fiscaux promis. Ce qui lui fera dire que «les pouvoirs publics s'orientent de plus en plus vers l'encouragement des investissements et des partenariats, l'incitation à l'exportation, notamment vers l'Afrique de l'Ouest, l'enjeu étant le développement de plusieurs secteurs importants, dont celui de la Santé».

Des conférences thématiques et d'actualité sont programmées tout au long de cette manifestation de 3 jours, dont celles portant, notamment sur la bioéquivalence, qui sera animée, aujourd'hui, par des représentants de Saïdal ainsi que sur le traitement des déchets hospitaliers et les maladies nosocomiales, présentée par l'Agence nationale des déchets (AND), de même que sur la formation des cadres de la santé aux métiers du futur, etc.

A. M.

Pétrole

Le panier de l'Opep à 63,93 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 63,93 \$, mardi, contre 64,51 \$, lundi dernier, selon les données de l'Organisation publiées, hier, sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le même jour, les prix de l'or noir ont terminé en baisse. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a terminé à 63,10 \$ à Londres, en baisse de 2,6% (ou 1,37 \$) par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance s'est établi à 57,29 \$, soit 2,2% (1,31 \$) de moins

que la veille. Cette baisse a été enregistrée peu après le discours à la tribune des Nations unies du président américain, Donald Trump qui a dénoncé ce qu'il a qualifié d'«abus» commerciaux de Pékin. Trump a dit espérer parvenir à «un accord bénéfique pour les deux pays», à condition qu'il ne s'agisse pas d'un «mauvais accord pour le peuple américain». Pour des analystes, un durcissement de la guerre commerciale sino-américaine fait craindre une réduction de la demande mondiale en pétrole, entraînant une baisse des prix. Les cours ont également été affectés par la publication, ce mardi, de chiffres de la confiance des consommateurs américains en baisse. Elle s'est dégradée en septembre, et ce, plus que prévu, en raison de ces tensions commerciales, selon l'indice du Conference Board qui s'est établi à 125,1 points, contre 134,1 en août (-9,1 points). Les analystes s'attendaient à 134 points. Au niveau de l'Opep, les pays participants à l'accord de limi-

tation de production continuent leur engagement. En décembre 2018, l'Opep avait convenu avec 10 pays producteurs non-Opep, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'Opep et de 400 000 b/j par ces pays producteurs non-Opep. Cet accord a été reconduit pour une durée supplémentaire de 9 mois allant du 1^{er} juillet 2019 jusqu'à 31 mars 2020. Des réunions de l'Organisation et ses partenaires sont attendues pour le début de décembre prochain. Il s'agit de la 17^e réunion Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) composé de l'Algérie, Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Irak, Koweït, Nigeria, Venezuelade, Russie et Kazakhstan, la Conférence de l'Opep et la réunion ministérielle de l'Opep+. Lors de sa récente réunion, le JMMC a insisté sur l'engagement continu des pays de l'Opep et leurs partenaires pour le respect de la déclaration de coopération.

Tizi-Ouzou

500 cas de morsures par des animaux enregistrées

Une hausse de 500 cas de morsures d'animaux a été enregistrée au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou du début de l'année au 31 août dernier par rapport à la même période de l'année précédente, a-t-on indiqué la Direction de la santé et de la population (DSP).

« Cette année, nous avons enregistré 5000 cas de morsure par des animaux, principalement, des chiens et des chats, soit une hausse de 500 cas, par rapport à la même période de l'année précédente », a indiqué Oulamara Idir, biologiste à la DSP, selon qui « cette situation est alarmante ». Ces morsures sont, dans la plupart des cas, le fait d'animaux, chiens et chats errants, a précisé ce biologiste indiquant toutefois que des morsures par des animaux domestiques découverts enrégés ont été, également, enregistrées. « Toute morsure est suspectée de rage et doit être impérativement suivie de traitement », a souligné Oulamara ajoutant que le pullulement des décharges sauvages à travers la wilaya constitue « l'une des causes principales de rage favorable pour contracter la rage par les animaux domestiques aux contacts d'animaux sauvages ». Pour lui, « sans l'éradication de ces lieux, il est impossible de venir à bout de ce phénomène d'animaux enrégés ». Les animaux domestiques côtoient au quotidien des animaux sauvages, que ce soit des chacals ou même des singes au niveau de ces lieux

et c'est de ce contact que la rage est acquise, d'où la nécessité absolue de procéder à leur éradication et à la vaccination des animaux domestiques » a-t-il soutenu. A ce propos, une instruction a été émise récemment par le wali aux différentes directions locales, dont la santé, l'environnement, l'éducation, les collectivités locales et les services de sécurité pour une « intensification de la sensibilisation sur l'obligation de vaccination des animaux domestiques », a indiqué Oulamara. A cet effet, près de 1500 doses de vaccins seront distribuées, la semaine prochaine, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la rage coïncidant avec le 28 septembre. Et ce, selon les besoins exprimés par chacune des subdivisions locales, a-t-on, également, indiqué. Sur un autre plan, Oulamara a indiqué que « la prise en charge d'un mordu coûte aux pouvoirs publics près de 15.000 DA, tandis que le coffret de vaccin que le mordu reçoit gratuitement au niveau des structures sanitaires coûte près de 7.000 DA ». Pour conclure, le même biologiste dira que « la vaccination permettra de diminuer tous ces coûts ».

Ali B.



Amélioration du cadre de vie des citoyens Lancement de nombreux projets à Djelfa



Les communes de Sidi Laâdjel et Hassi Fdoul, de l'extrême-Nord de Djelfa, sont actuellement le théâtre de la réalisation de nombreux projets destinés à l'amélioration du cadre de vie de leurs citoyens, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya. Ces projets ont fait l'objet

d'une visite d'inspection d'une commission de wilaya mise en place dernièrement par le wali Toufik Dhif, sous la présidence du secrétaire général de la wilaya. Parmi ces projets, le chantier d'un lycée en construction à Sidi Laâdjel qui devra être lancé en « octobre prochain », selon les

instructions données, sur place. A Hassi Fdoul, la même commission a procédé à l'inauguration du CEM Chahid Messous Ahmed-Benaïssa. Durant sa visite à Sidi Laâdjel, les membres de la dite commission se sont réunis avec des citoyens de la localité, rappelant les différents projets de développement destinés à cette dernière, dont des opérations d'aménagement et de réhabilitation d'un nombre d'écoles primaires, à l'instar des écoles « Djennane Ahmed » et « Djefal Attia » de la région de Hassi Sedi, « Adouane Aïssa » de Maâkel et l'école « Souih Slimane » d'El Ardja. La même commune a, également, enregistré l'équipement d'une cantine scolaire (200 plats /j) à l'école « Bousbaâ Lamouri », pour une enveloppe de plus de trois millions de dinars, parallèlement à l'équipement de deux autres cantines similaires, pour la même somme, au niveau des écoles primaires « Djennan Tayeb » et « Sidi Lakhad », outre la dotation de plusieurs écoles en citernes de gaz propane, pour un montant de 680.000 DA, destiné à leur assurer le chauffage en hivers. Deux projets pour la pose d'un tapis synthétique ont été, par ailleurs, destinés aux cités « Al wahda » et « Annasr » de la ville de Sidi Laâdjel, pour respectivement 9 et 8 millions de

dinars. Les mêmes cités, au même titre que la cité « 8-Mai-1945 » de la ville ont, également, bénéficié d'opérations d'éclairage public et de revêtement de routes, est-il signalé. La commune de Hassi Fdoul n'est pas en reste de ce programme de développement, puisqu'elle a bénéficié de nombreux projets pour la réhabilitation d'écoles primaires à son niveau, notamment en zones rurales, outre leur renforcement en cantines scolaires. Au volet aménagement urbanistique, le centre ville de Hassi Fdoul a été destinataire d'une opération de bitumage, au moment où les cités Ahmed-Ben Bella et Chadli-Bendjedid ont enregistré la réalisation de réseaux d'éclairage public. En outre, des pistes rurales ont été aménagées au niveau des régions de « Zerikate », « Tarf Echikh », « Laâmamra », « Feidh Tourab » et « Erdjel », au titre des efforts de désenclavement des populations de ces zones.

La localité a, aussi, enregistré le revêtement de son stade communal avec un tapis synthétique, parallèlement à la réalisation d'une piscine communale et la pose de tapis synthétiques au profit des stades de proximité des cités Colonel Amirouche et Chadli-Bendjedid.

H. H.

Alger

Le CNPSR lance une campagne de sensibilisation à la sécurité routière

Une campagne de sensibilisation à la sécurité routière aux abords des écoles a été lancée mardi à Alger par le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR) pour protéger les élèves des accidents de la route durant l'année scolaire 2019-2020. Organisée sous l'égide du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en partenariat avec Renault Algérie et avec la participation des directions de

l'éducation, des commissions de wilaya de la sécurité routière et de la société civile, la campagne prévoit des « cours » de sécurité routière, l'installation de circuits pédagogiques à travers les écoles, les Maisons de la culture et les places publiques, l'animation d'ateliers de dessin et de coloriage sur le thème de la sécurité routière et la distribution de supports de sensibilisation destinés aux enfants et à leurs parents, a indiqué un com-

munié du CNPSR. Pour assurer une large diffusion, des spots publicitaires de sensibilisation destinés à la radio et à la télévision, des livrets, des jeux éducatifs, des dépliants et des affiches de sensibilisation ont été élaborés, a ajouté la même source. Cette campagne vise à réduire les accidents de la circulation aux abords des écoles en inculquant aux écoliers la culture de la sécurité routière à travers des cours théoriques et pratiques et en incitant les

conducteurs à respecter la Zone 30 (périmètre dans lequel la vitesse du trafic est modérée), selon le communiqué. Le CNPSR a, par ailleurs, fait savoir qu'au cours de l'année scolaire 2018-2019 (septembre 2018-juin 2019), « 188 enfants âgés entre 5 et 14 ans ont trouvé la mort et 3692 autres ont été blessés » dans des accidents de la circulation survenus, pour la plupart, aux abords d'écoles primaires et de CEM.

Bouira

Distribution de 2000 logements AADL d'ici à la fin de l'année

Deux mille logements de l'Agence de l'amélioration et du développement de logement (AADL) seront distribués d'ici à la fin de l'année 2019, a indiqué, hier, le chargé de la communication de la wilaya, Latrache Ladjel. « Le wali de Bouira Mustapha Limani suit de très près l'évolution des différents chantiers de logements à travers les différentes communes, et nous avons un programme de 200 unités AADL qui sera distribué d'ici à la fin de l'année en cours », a assuré Latrache, tout en précisant que les travaux sont en cours à travers les différents sites. A Bouira, et précisément au site de Belmahdi, à la sortie nord de la ville de Bouira, un projet de 875 a été inspecté ces deux derniers jours par le premier magistrat de la wilaya. « Ces 875 unités seront distribués à leurs bénéficiaires dans les prochains jours », a encore précisé le même responsable.

« Limani s'est déplacé sur ce site, où il s'est enquis de la cadence et de la qualité des travaux. Sur place, il a donné des instructions aux entreprises réalisatrices afin qu'elles parachèvent les dernières retouches pour distribuer ces logements dans les prochains jours », a assuré Latrache. « Ce quota des 875 unités sera destiné spécialement aux souscripteurs du programme AADL 2001 », a tenu à expliquer le chargé de la communication de la wilaya. Plusieurs autres projets de logements AADL sont aussi en cours de construction à travers plusieurs communes dont Bouira, Bechloul, Sour El Ghoulane, M'Chedallah, Lakharia ainsi qu'à Aïn Bessam. La wilaya de Bouira a bénéficié d'un quota global de 3500 unités dans le cadre des programmes de l'AADL, selon les détails fournis par la Direction de cette agence nationale.

● Un sexagénaire périt dans un accident de voiture

Un sexagénaire a trouvé la mort, avant-hier, dans un accident de la circulation survenu sur la RN 5 à Bechloul (Est de Bouira), lorsqu'un homme de 64 ans a été violemment percuté par un véhicule léger, a indiqué le chargé de la communication à la Direction de la Protection civile de Bouira, le sous-lieutenant Abdat Youcef. « La victime a rendu l'âme sur le coup et son corps a été transporté à l'hôpital de Bechloul », a précisé l'officier. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

Souk Ahras

Formation à la langue des signes au profit de conseillers à l'emploi

Une formation à la langue des signes a été organisée, ce mardi, au niveau du siège de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) en vue d'une meilleure communication avec les demandeurs d'emploi malentendants, a indiqué son directeur, Abderrezak Mazouz.

La formation, d'une durée de 3 jours, permettra de mieux accueillir les demandeurs d'emploi malentendants et les orienter, notamment dans la procédure d'inscription et de suivi des offres d'emploi, a-t-il souligné. Selon le responsable de l'Anem, l'initiation à la langue des signes améliorera la capacité de communication des conseillers ainsi que les services proposés par l'Agence de l'emploi aux per-

sonnes malentendantes pour favoriser leur insertion professionnelle. Un spécialiste dans l'enseignement de la langue des signes a également expliqué aux participants comment communiquer avec les personnes souffrant de ce genre de handicap pour mieux agir et réagir face à eux. La formation a ciblé les conseillers des 3 antennes de l'Anem de la wilaya de Souk Ahras.

D. M.



Les douaniers procèdent à la saisie de 15 530 comprimés psychotropes

Pas moins de 15 530 comprimés psychotropes ont été saisis dans 2 opérations distinctes effectuées par les services de l'Inspection principale de contrôle des voyageurs de Haddada (Souk Ahras) et ceux de la brigade polyvalente des Douanes algériennes, a-t-on appris, ce mardi, auprès de la chargée de l'information et des relations publiques de l'Inspection divisionnaire des Douanes Fatima Maâche. La 1^{re} opération s'est soldée par la saisie de 13 776 comprimés classés hallucinogènes par les agents de l'Inspection principale de contrôle des voyageurs, a précisé la même responsable, ajoutant que cette quantité d'une valeur de 3,4 millions de dinars, était dissimulée dans le réservoir de carburant d'un véhicule.

Aussi, 1754 comprimés ont-ils été découverts à l'intérieur d'un véhicule par les éléments de la brigade polyvalente des douanes du même poste frontalier. Trois individus dont un est en fuite sont impliqués dans ces deux affaires, a affirmé la même source.

Djahnit M.

Tébessa

La Casnos lance une campagne de sensibilisation

Le bureau itinérant de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs non salariés (Casnós) de la wilaya de Tébessa, installé dans la commune de Negrine pour faire connaître les prestations proposées par cette caisse, a enregistré, ce mardi, une importante affluente de citoyens. Le directeur de l'agence de wilaya de cette caisse, Farid Bezallah, a souligné à ce propos, que cette initiative vise à se rapprocher des citoyens, en particulier les commerçants, les artisans et les travailleurs indépendants des

communes du Sud de la wilaya, telles que Negrine et Ferkane, afin de les sensibiliser quant à l'importance de s'affilier et verser des cotisations annuelles pour bénéficier des prestations offertes. Le bureau itinérant compte une importante équipe composée de cadres et d'agents chargés de conseiller les citoyens sur la nécessité de payer leurs cotisations annuelles avant la fin du délai réglementaire (30 septembre en cours), et d'offrir des services de proximité aux affiliés comme la mise à jour de

la carte Chifa, le paiement par échéancier pour éviter les pénalités retard et le remboursement des médicaments, selon le même responsable. Bezallah a ajouté que l'agence de wilaya de la Casnos ouvrira «prochainement» d'autres bureaux itinérants dans plusieurs communes de la wilaya de Tébessa, afin d'élargir la couverture sociale en intensifiant la sensibilisation et le travail de proximité. En coordination avec plusieurs secteurs connexes, comme l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes, la Caisse

nationale d'assurance chômage, la Direction de l'emploi, et l'Inspection du travail, la Casnos organise également une caravane de sensibilisation qui sillonne les différentes communes de la wilaya depuis le 15 septembre en cours, jusqu'au 3 octobre prochain, pour faire connaître les différents dispositifs d'emploi et sensibiliser les investisseurs quant à l'importance de s'affilier à cette caisse.

Mechaka A.

Biskra

Ouverture d'un centre d'assistance psychologique à l'université Mohamed-Khider

Un centre d'assistance psychologique aux étudiants a été ouvert à l'université Mohamed-Khider de Biskra, a indiqué, ce mardi, le recteur Ahmed Boutarfaya. S'exprimant au cours de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année universitaire à l'auditorium Ali Assassi, le même responsable a précisé que ce centre qui sera encadré par 15 enseignants de psychologie œuvrera à développer les compétences des étudiants et assister ceux en difficultés. Le siège de ce centre se trouve au pôle universitaire de la commune de Chetma et ses services seront accordés en priorité aux étudiants de première année de toutes les facultés de l'université et à ceux en fin de cycles de graduation et post-graduation, selon les animateurs du centre. Cette structure de soutien psychologique comptera cinq unités a-t-on noté

soulignant que la 1^{re} prodiguera des conseils psychologiques en séances individuelles ou collectives alors que la 2^e élaborera les programmes visant à améliorer l'environnement étudiant et le rendement pédagogique des étudiants. Aussi, la 3^e structure de ce centre sera chargée d'organiser les stages pratiques des étudiants en psychologie tandis que la quatrième se chargera de la supervision des activités des praticiens psychologues affectés aux résidences universitaires et la 5^e procédera à des études et recherches de prospection. L'université de Biskra accueille cette année 34 289 étudiants dont 4942 nouveaux bacheliers encadrés par 1390 enseignants dont 18 de grade doctoral nouvellement recrutés.

Khenchela

39 postes de formation doctorale ouverts à l'université Abbas-Laghrou

Trente-neuf postes de formation doctorale dans plusieurs spécialités ont été ouverts à l'université Abbas-Laghrou de la wilaya de Khenchela, au titre de la rentrée universitaire 2019-2020, a-t-on appris, ce mardi, auprès du rectorat de cet établissement d'enseignement supérieur. «Ce nombre de postes concerne 13 spécialités avec une moyenne de 3 postes chacune», a précisé le vice recteur chargé de la pédagogie au sein de cette université, Abderrahim Siyam, soulignant que l'épreuve écrite du concours de cette formation doctorale est prévue le 26 octobre prochain. Les filières concernées par ce concours sont l'informatique avec 9 postes

répartis sur 3 spécialités, les sciences de la nature et de la vie (3 postes) en plus de 6 autres postes réservés pour les sciences économiques, de gestion et commerciales, répartis sur les spécialités du marketing et commerce, économie de l'environnement ainsi que le développement durable. Il a été aussi procédé entre autres, à l'ouverture de 9 postes de formation doctorale pour trois spécialités de la filière des sciences juridiques et administratives et 6 postes pour les spécialités de la filière des sciences politiques, a-t-on noté. Seyam a révélé que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait

décidé de prolonger le délai d'inscription sur la plateforme numérique d'inscription au concours de doctorat jusqu'au 25 du mois de septembre en cours, afin de permettre au plus grand nombre possible d'étudiants ayant obtenu tardivement leur attestation de réussite de participer à ce concours. Sur un autre registre, l'université Abbas-Laghrou a été renforcée par le recrutement de 20 nouveaux enseignants, a indiqué le même responsable, faisant savoir que ce recrutement permet d'améliorer l'encadrement pédagogique et pallier le déficit signalé dans certaines spécialités, la langue anglaise, notamment, où 7 enseignants ont été recrutés.

Mila

Découverte d'une nécropole datant de l'époque romaine à Derahi-Bousselah

La nécropole découverte en juin dernier à la meçta de «Smara» dans la commune de Derahi-Bousselah, (Ouest de Mila), remonte à l'époque romaine a affirmé, ce mardi, le responsable de l'équipe dépêchée sur les lieux, du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), Kamel Elaychi. La même source a indiqué que la procédure d'inspection, supervisée par deux chercheurs du Centre national de recherche en archéologie, s'est déroulée en présence des représentants de la Direction de la culture et des services de sécurité territorialement compétents. «Le cimetière comprend huit sépultures sous dalles, sans aucun mobilier funéraire qui puisse aider à déterminer avec exactitude la période romaine à laquelle elles appartiennent», a-t-il indiqué. Le spécialiste a également souligné que d'après les observations faites sur le site «tout laisse à croire à la possible existence d'autres tombes», soulignant que le site vient d'être balisé et sera prochainement listé parmi les sites archéologiques et les biens culturels recensés dans la wilaya de Mila. Il est à noter que ce cimetière romain a été découvert le 12 juin dernier lors des travaux de construction d'un chemin forestier dans la région de «Smara». Dans un premier temps, il a été inspecté par le département du patrimoine culturel de la Direction de la culture de Mila, à la demande de la brigade de la Gendarmerie nationale de la commune de Derahi-Bousselah Salah.

Jijel

Ouverture «début 2020» d'une forêt récréative à Kissir

Une forêt récréative sur une aire de 40 hectares sera ouverte au début de l'année prochaine à Kissir à l'Ouest du chef-lieu de wilaya, a indiqué, ce mardi, le conservateur des forêts, Smaïl Koudia. Le responsable a précisé que le projet a été confié à un investisseur privé conformément à un cahier des charges qui précise, notamment que les installations et les équipements doivent être essentiellement en bois et pierre et non point en béton. Le projet vise à répondre à l'engouement pour les espaces forestiers des familles jijeliennes ou visiteuses de la wilaya, a précisé Koudia qui a noté que 7 sites potentiels ont été choisis à travers la wilaya pour accueillir des investissements d'aménagement d'aires récréatives en parallèle à la mer. L'investisseur qui a décroché la projet de création de la forêt récréative de Kissir a proposé un investissement de 2,67 milliards de dinars, a-t-on noté soulignant et rappelant qu'après l'accord du ministère de tutelle pour l'aménagement de ces 7 aires forestières en contrepartie de leur concession, des appels d'offres ont été lancés pour concrétiser ces projets. Prévus en 24 mois, les travaux d'aménagement de la forêt récréative à Kissir ont débuté en juin 2018 et portent sur la création d'un parc pour 500 voitures, des pistes pour cyclistes et des circuits de course, des attractions pour enfants, un complexe sportif en plein air, des locaux de vente d'articles et plats traditionnels et autres structures récréatives et de détente. L'investisseur s'est engagé à respecter le caractère vierge de la forêt et n'utiliser que des matériaux naturels, a insisté le conservateur des forêts.

M. A.

Oran

Economie bleue

Création de 150 000 nouveaux postes d'emploi à l'horizon 2020-2023

Le développement de l'économie bleue (toutes les activités autour de la mer) en Algérie pourrait conduire à la création de 150 000 nouveaux emplois dans les métiers de la mer à l'horizon 2020-2023, a indiqué, hier, à Oran, Mohamed Mazouz, enseignant à l'Institut de technologie de pêche et d'aquaculture d'Oran.

«**D**es estimations réalistes récentes sur le potentiel en économie bleue, indiquent que le développement de ce créneau est en mesure de créer plus de 150 000 nouveaux emplois dans les métiers de la mer à l'horizon 2020-2023», a souligné le spécialiste lors d'une rencontre sur la stratégie nationale sur l'Economie bleue (SNEB 2030). «Le développement et la diversification des activités marines et maritimes pourraient générer annuellement des recettes de 3 à 4 milliards USD entre 2023 et 2025», a fait savoir le Dr Mazouz. L'économie bleue se caractérise par l'exploitation rationnelle des ressources de la mer sans produire de déchets et de polluants en s'inspirant de ce que fait la nature et en préservant l'environnement et les fonds marins. Selon l'expert, l'Algérie a déjà investi, au cours des vingt dernières années, plus de 40 milliards USD dans les infrastructures et les équipements maritimes et côtiers, les navires, les installations énergétiques et celles dédiées au dessalement de l'eau de mer, et les infrastructures de l'assainissement. Aussi, plusieurs projets concernant les ouvrages de protection, les équipements liés à la pêche, à l'aquaculture, les activités agroalimentaires associées aux produits de la mer, la construction et la réparation navales, ont également été concrétisés. A cet effet, beaucoup d'efforts ont été déployés en la matière par l'Algérie, qui s'est dotée dès 2015, d'une stratégie nationale de gestion inté-



grée des zones côtières. Celle-ci est axée sur le développement durable de ces zones en particulier dans le secteur du Transport, de la Pêche et l'Aquaculture et la Protection des eaux. L'Algérie a également adopté une

stratégie de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et s'est dotée d'un réseau d'assainissement constitué de 37 stations de traitement des eaux usées le long du littoral, a rappelé le même expert. De son côté, le

maître-assistant à l'Université d'Oran 1, Kallouche Mohamed El Moustapha, membre de l'Association écologique marine «Barbarous» a présenté un projet inscrit dans le cadre de l'économie bleue, concrétisé par la dite association avec ses partenaires. Il s'agit d'un récif artificiel de reproduction à quelques kilomètres au large de la côte de Bousfer, dans le but d'améliorer les résultats de la pêche artisanale dans la région et soutenir les moyens d'existence de nombreux artisans-pêcheurs qui s'adonnent à cette activité, a-t-il expliqué. «Des études menées avant et après l'installation de ce récif ont montré qu'un an après sa pose, le nombre d'espèces présentes dans la zone était passé de 4 à 53 espèces», a ajouté Kallouche. Toutefois, ce genre de récifs fait face à des contraintes dont la chasse sous-marine et le chalutage, d'où «l'importance de mettre en place également des récifs de protection», a-t-il ajouté. Pour sa part, le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Mohamed Bengrina, a souligné qu'il est important d'élaborer et d'appliquer cette stratégie en collaboration avec les secteurs concernés, à savoir ceux de l'Energie, des Transports, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Environnement, du Tourisme ainsi que la société civile. «Ces secteurs peuvent contribuer à la garantie des infrastructures de base nécessaires au niveau des zones côtières du pays», a-t-il estimé.

Lehouari K. /Ag.

● Actualisation du plan d'intervention en cas de crues et d'inondations

Les services de la Protection civile d'Oran s'attèlent à actualiser le plan d'intervention en cas de crues et d'inondations en prévision de la saison d'hiver 2019-2020, a annoncé, ce mardi, le colonel Mahfoud Souiki. Dans une déclaration à la presse en marge du lancement de la caravane de sensibilisation sur les risques d'inondations, Souiki a fait savoir que la mise à jour de ce plan est menée en collaboration avec différentes instances concernées en vue d'améliorer les capacités et moyens logistiques opérationnels pour faire face aux risques des crues. L'actualisation de ce plan permet un inventaire des moyens dont disposent les services concernés dont la protection civile, les

services techniques communaux et l'évaluation de la coordination entre intervenants et de la performance lors des opérations d'intervention. Le colonel Souiki a souligné que cette opération vise à améliorer les méthodes d'intervention et de coordination surtout pour garantir la célérité et l'efficacité, rappelant que les inondations dans certains cas perturbent le déroulement normal de la vie quotidienne, notamment dans les zones exposés à ce genre de risques. Les services compétents ont effectué auparavant un inventaire de plusieurs points exposés de manière continue aux risques d'inondations dans plusieurs régions, à l'instar de la place de la République au centre-ville de Sidi

Chahmi, le chemin de wilaya reliant El Braya à Oued Tlélat, certains endroits dans la daïra d'Es Sénia et la RN 11 reliant les wilayas d'Oran et Mostaganem dans son tronçon à Bir El Djir.

Les services de la Protection civile ont recensé, à la dernière saison hivernale, 160 interventions en matière d'inondations sauvant des personnes emportées par les crues. La caravane de sensibilisation dont le coup d'envoi a été donné par le colonel Mahfoud Souiki, a ciblé les élèves du CEM «moudjahid Charef Bott» qui ont pris connaissance des moyens d'intervention en cas d'inondations et ont reçu des explications et des orientations préventives.

Ligne ferroviaire Boughezoul-Tissemsilt La Livraison du projet prévue à la fin du 1^{er} trimestre 2020

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Koraba a annoncé, ce mardi, à Tissemsilt, la livraison du projet de la ligne ferroviaire Boughezoul-Tissemsilt à la fin du 1^{er} trimestre de l'année prochaine. Lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué qu'il a donné des instructions pour accélérer le rythme de réalisation de cette ligne et veiller à la qualité des travaux de ce projet. Par ailleurs, il a fait part d'autres instructions pour accélérer la concrétisation des projets en cours, surtout la ligne ferroviaire Tissemsilt-Tiaret dont le taux d'avancement des travaux varie entre 50 et 60% nécessitant d'intensifier les efforts pour sa livraison l'année prochaine. A propos du projet de la ligne ferroviaire Tissemsilt-Tiaret dont les travaux ont été pris en charge par le groupe Haddad et qui sont à l'arrêt, Koraba a souligné qu'il sera relancé dans les prochains jours par le même groupe. Concernant le projet du dédoublement de la voie express Khemis Miliana-Tissemsilt, le ministre a indiqué que l'étude est en cours et celle des tronçons a été achevée et est en voie d'approbation, ajoutant que l'étude du tronçon restant sera réceptionnée bientôt. Après approbation finale, ce projet sera proposé à l'inscription par étapes pour lancer les travaux, a-t-il fait savoir, soulignant que la wilaya de Tissemsilt accuse un déficit en voies express et que ce projet contribuera à la dynamique de développement dans la région. En outre, Koraba a annoncé un programme qui sera ins-

crit en début d'année prochaine pour prendre en charge les tronçons endommagés des routes nationales et des chemins de wilayas et vicinaux dans toutes les wilayas du pays. D'autre part, le ministre a fait savoir qu'il a donné des instructions aux responsables de la Direction des travaux publics de la wilaya de Tissemsilt pour veiller à la qualité des travaux et l'entretien du réseau routier. De grands efforts ont été déployés au niveau de la wilaya de Tissemsilt, a affirmé Mustapha Koraba qui a procédé à la mise en service, ce mardi, du tronçon du chemin de wilaya N°1 sur 25 km, lequel jouit de caractéristiques permettant au département ministériel de proposer son classement comme route nationale au titre du programme prochain. Le ministre a annoncé, après avoir suivi un exposé sur le secteur des Transports dans la wilaya, une autorisation de transport intercommunal au profit de l'entreprise publique de transport urbain et suburbain du chef-lieu de wilaya. La visite d'inspection du ministre a été marquée par l'inspection du projet du dédoublement de la RN14 dans son tronçon reliant les communes de Khemisti à Tissemsilt, ainsi que le lancement des travaux du projet de confortement de cette route sur une 8 km. Le ministre s'est également enquis du rythme des travaux du projet de réalisation de la gare ferroviaire et s'est rendu au site du glissement de la RN 19 en direction de la wilaya de Chlef.

Moussa O.

Tiaret

Les listes des bénéficiaires de 4250 LPL à travers 15 communes prochainement publiées

Les listes des bénéficiaires de 4250 logements publics locatifs seront affichées prochainement à travers 15 communes de la wilaya de Tiaret, a-t-on appris, ce mardi, auprès du wali, Abdeslam Bentouati, qui a annoncé au cours de la 3^e session de l'APW que les 1^{ères} listes des bénéficiaires de 4250 LPL à travers 15 communes dont 2214 logements à Tiaret seront affichées dans les prochains jours. Par ailleurs, le wali a souligné que 1443 LPL seront attribués jusqu'au 6 novembre prochain dont 1000 logements le 1^{er} novembre à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la Guerre de Libération nationale, signalant que le début de l'opération d'attribution se fera à partir de la commune de Rahouia avec l'octroi de 390 logements. Le wali a également signalé que la liste des bénéficiaires de 1083 LPL sera réexaminée dans la commune de Freneda eu égard au nombre de recours estimés à 900.

L. K.

Ouargla

Violence dans les établissements hospitaliers

Améliorer les prestations et former les agents pour éviter la recrudescence du fléau*La violence dans les établissements hospitaliers, notamment aux services des urgences et dans certaines structures de santé de proximité d'Ouargla, demeure une préoccupation majeure en milieu professionnel de santé, de l'avis de praticiens.*

Ce phénomène requérant l'intensification des efforts à travers la mise en place de mécanismes et d'assurer une meilleure prise en charge des malades pour épargner d'éventuelle recrudescence du fléau, ont estimé des médecins praticiens du secteur de la Santé de la wilaya d'Ouargla.

Les agressions perpétrées à l'encontre des corps médical et paramédical exerçant dans des structures de santé de la wilaya sont « pratiquement quotidiennes » et prennent de plus en plus une ampleur « inquiétante » influant négativement sur l'exercice aussi bien des praticiens que des paramédicaux, a déclaré le chef du service de la prévention à la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH). Le Dr Djamel Maâmri a, à ce titre, préconisé une série de mesures susceptibles d'épargner tout malentendu provoquant des agressions verbales et physiques, consistant, notamment en « la mobilisation des agents chargés d'accueil et d'accompagnement des patients, la sensibilisation du citoyen sur ses droits et devoirs au sein des structures de santé, ainsi que la vulgarisation des missions assumées par les établissements hospitaliers ». Le même responsable a expliqué que la confusion par les citoyens entre les cas malades dits « normaux » et autres à prendre en charge en urgence constitue souvent le nœud gordien que provoque le citoyen exigeant, sans conformité aux règles et respect de priorité, du personnel médical et paramédical en exercice d'intervenir et de prodiguer les soins « vite fait » qu'aucun ne tolère provoquant des altercations souvent émaillées d'agressions.

« La bonne communication et le bon accueil réservé au malade et son accompagnateur, ce dernier en difficile état psychique pratiquement, leur orientation d'une manière acceptable font partie des mécanismes à même d'éviter et d'atténuer ce phénomène et, ainsi, permettre au personnel médical de mener leur noble mission dans les meilleures conditions », a encore souligné le Dr Maâmri.

Il a estimé nécessaire la présence permanente et suffisante des agents de sécurité au niveau des structures pour faire prévaloir la sécurité, notamment au niveau des services des

urgences de l'établissement public hospitalier EPH Mohamed-Boudiaf, le plus exposé aux cas d'agressions au niveau de la wilaya d'Ouargla. Selon le chef de la prévention à la DSPRH, cette structure accueille quotidiennement un nombre importants de patient qui ne peuvent être gérés ou maîtrisés par deux agents de sécurité, exerçant alternativement jour et nuit, et dont leur principale mission est d'enregistrer les coordonnées loin d'assurer la sécurité du personnel médical. L'intervenant a, par ailleurs, évoqué les contraintes rencontrées par les structures de santé des wilayas du Sud, liées, notamment au manque des corps médicaux et paramédicaux, les longues heures de travail assurées et leur répercussion sur l'aggravation de ce phénomène, avant de relever que le manque de la main-d'œuvre a également influé négativement sur l'exercice des praticiens et sur leurs comportements à l'égard des patients constituant parfois une raison directe d'agressions par les visiteurs.

Ce constat ne peut, toutefois, occulter les efforts déployés par l'Etat pour offrir une meilleure prise en charge médicale au profit des citoyens traduits, notamment par la mise en place dernièrement d'une importante batterie de mesures portant sur le renforcement du corps médical des établissements hospitaliers des régions du Sud du pays. Le contrôleur général chargé des urgences à l'EPH-Mohamed-Boudiaf a, de son côté, avancé que le phénomène de la violence verbale ou physique à l'encontre du personnel de la santé au sein des structures et la dégradation des équipements médicaux ont connu dernièrement, notamment en gardes de nuit, une tendance à la hausse, dont l'agresseur est souvent en état d'ébriété difficile à maîtriser. Les praticiens butent, ainsi, à de sérieuses contraintes liées à l'aggravation du phénomène de la violence hypothéquant leur exercice et sécurité professionnelle, notamment les médecins praticiennes assurant les gardes nocturnes, qui se trouvent exposées à des invectives aussi bien des accompagnateurs des malades que de ces derniers, a fait savoir ce responsable.

Le personnel de la santé endure de difficiles conditions de travail afférentes aux grands



nombres de malades accueillis quotidiennement et faisant partie des facteurs de cette violence inaccoutumée au sein des structures de santé.

Recourir aux entreprises de vigiles pour sécuriser les établissements hospitaliers

Le Dr Djamel Maâmri a suggéré, après avoir avancé la fiabilité d'hypothèse au niveau de certains secteurs, l'éventuel recours aux entreprises de gardiennage pour assurer la sécurité des établissements hospitaliers, des corps médical et paramédicaux, notamment durant les gardes de nuits, en optant, a-t-il dit, pour la conclusion de conventions avec les entreprises vigiles concernées à même de protéger le personnel de la santé et contribuer à l'amélioration des prestations médicales et une meilleure prise en charge des patients.

Il a, dans ce contexte, mis l'accent sur la nécessaire prise de mesures dissuasives contre les auteurs de tels dépassements, suite à l'agression corporelle perpétrée dernièrement contre un agent de santé au niveau de l'EPH

de santé de proximité du quartier Mekhadma ayant bravé de graves préjudices.

Approchés au niveau de l'EPH Mohamed-Boudiaf d'Ouargla, de nombreux citoyens estiment que « la cause des agressions est inhérente aux mauvaises prestations médicales offertes, au manque du corps médical au niveau des services médicaux, notamment les urgences, engendrant, après de longues heures attendues, des altercations souvent émaillées d'agressions ». Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Mohamed Miraoui avait instruit les directeurs de la santé des wilayas de saisir la justice contre les auteurs de violences sur le personnel des établissements de la santé.

Intervenant lors d'une réunion avec les directeurs des wilayas à l'occasion de la rentrée sociale, le ministre a mis l'accent sur « la nécessité de porter plainte et de se constituer partie civile contre tout auteur de violences sur le personnel de la santé et de laisser la justice suivre son cours ».

Le ministre a souligné, à ce titre, qu'« aucun individu, quelles que soient ses raisons, n'a le droit de se livrer à ces actes néfastes entravant le secteur en général ».

Plus de 3500 palmiers détruits par les flammes depuis le début de l'année

Pas moins de 3541 palmiers, répartis sur plus de 20 hectares, ont été détruits par des incendies depuis le début de l'année en cours à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction de la Protection civile (PC). Ces sinistres, relevés, notamment à travers les zones phœnicicoles de Bab Sebaâ (commune d'Ouargla) et des communes de Rouissat et Mégarine, ont été imputés aux grandes chaleurs, au facteur humain délibéré et à la négligence de certaines palmeraies envahies, notamment par les mauvaises herbes et les palmes sèches, foyers favorisant la propagation du feu, a expliqué le chargé de communication à la direction de la PC, le lieutenant Brahim Benioua. L'acte volontaire, perpétré pour exploiter ces superficies phœnicicoles en assiettes foncières pour la

construction, est l'un des facteurs majeurs ayant engendré d'importants dégâts sur la richesse phœnicicole, a-t-il expliqué. De vastes superficies de palmeraies et de cultures sont détruites annuellement dans la wilaya d'Ouargla, en raison de l'état d'abandon de cette richesse, a-t-on indiqué à la Conservation des forêts d'Ouargla. Les incendies de palmeraies dans la wilaya d'Ouargla ont connu ces dernières cinq années un recul « sensible », suite à la mise en œuvre d'une série de mesures préventives, dont la redynamisation des commissions de lutte contre les incendies au niveau des daïras et des communes, ainsi que l'utilisation du système d'alerte et de signalement des feux, a ajouté la même source. D'importantes opérations ont été retenues au titre du programme de protec-

tion des palmeraies pour l'exercice 2019 portant, notamment sur l'ouverture de voies à l'intérieur des palmeraies pour faciliter l'accès des engins de lutte contre les feux, la poursuite de la réalisation du programme sectoriel agricole consistant en la réalisation de réseaux d'irrigation à travers les palmeraies, la réalisation de haies avec de matériaux ininflammables. L'acquisition de pompes immergées, la mobilisation par les communes de moyens d'intervention, l'extension de pistes agricoles, l'intensification des campagnes de sensibilisation en direction des citoyens et des agriculteurs, ainsi que l'implication des associations dans la campagne de prévention, font partie du programme de protection de la richesse phœnicicole dans la wilaya d'Ouargla.

Ghardaïa

Ouverture de 5 nouvelles spécialités de formation

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) dans la wilaya de Ghardaïa sera renforcé de 5 nouvelles spécialités et deux annexes, à l'occasion de la rentrée de septembre 2019, a-t-on appris auprès du directeur du secteur dans cette wilaya. Ces nouvelles spécialités (maçonnerie du patrimoine bâti, culture de plantes aromatiques et médicinales, maintenance de machines agricoles, froid industriel et climatisation et électromécanique) seront dispensées au niveau des Centres de formation de Berriane, Hassi F'heil, El Guerrara et Hassi Gara, a précisé Abderrahmane Djaâfri. Elles répondent aux nouvelles tendances et besoins évolutifs des opérateurs locaux dans ces métiers, tout en assurant une formation pour tous les profils, a souligné le DFEP de Ghardaïa. L'offre de formation devra avant tout mettre au cœur de ses priorités l'employabilité et la création de passerelles vers un travail stable et bien rémunéré, a-t-il indiqué, faisant remarquer que le secteur accompagne le développement socio-économique de la région ainsi que la compétitivité des entreprises locales, a-t-il ajouté. « Notre souci est désormais de former, selon les métiers

exigés par le marché du travail, a expliqué le DFEP, ajoutant que le secteur tente de se rapprocher des jeunes dans les zones déshéritées afin d'assurer une formation à l'ensemble des jeunes, notamment les élèves exclus du système scolaire. L'offre de formation dans la wilaya de Ghardaïa pour la session de septembre 2019, tout mode confondu, est de 6509 postes (4554 postes de formation diplômante et 1955 postes de formation qualifiante).

Selon les responsables du secteur, pas moins de 1050 postes de formation professionnelle ont été réservés à la femme au foyer, une offre de formation dictée par l'engouement des femmes ne disposant d'aucune qualification pour la formation diplômante, en vue de lancer leurs propres activités via différents dispositifs de soutien à l'emploi. La wilaya de Ghardaïa compte 22 centres de formation et trois annexes d'une capacité globale de 5100 places pédagogiques et 1420 lits d'internat, un Institut national spécialisé de 600 places ainsi que 5 écoles de formation privées agréées.

Kadiro F.

Naâma

20 personnes victimes d'intoxication alimentaire à Aïn Sefra

Le service des urgences de l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf d'Aïn Sefra (Naâma) a accueilli 20 malades présentant des symptômes d'intoxication alimentaire, a-t-on appris auprès d'une source médicale de cet établissement de santé publique. Les malades souffrant de douleurs aiguës à l'abdomen ont été pris en charge et reçus les soins nécessaires avant de quitter l'hôpital dans un meilleur état de santé. Les services de la Direction du commerce de la wilaya ont souligné que les agents de contrôle de la qualité et de répression de la fraude ont sitôt pris des échantillons de poissons au marché hebdomadaire de la ville d'Aïn Sefra pour analyses. Le poisson serait à l'origine de l'intoxication, a-t-on indiqué. La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Naâma avait enregistré 156 cas d'intoxication alimentaire depuis le début de l'année en cours dont les causes sont, notamment liées au « non-respect des règles d'hygiène et la mauvaise conservation des produits alimentaires périssables ».

K. F.

La bêta de Project xCloud sera lancée en octobre

Les premiers tests publics de la plateforme cloud gaming de Microsoft seront réservés aux États-Unis, au Royaume-Uni et à la Corée du Sud. Annoncée depuis le début de l'année et confirmée lors de l'E3 2019, la bêta de Project xCloud fera bien ses grands débuts d'ici la semaine prochaine. Les inscriptions sont exclusivement réservées aux États-Unis, au Royaume-Uni et à la Corée du Sud, étant donné que Microsoft a conclu des accords avec les opérateurs T-Mobile, Vodafone et SK Telecom afin de stabiliser au mieux la connexion des joueurs. Pour tester la plateforme cloud gaming de la firme de Redmond, les joueurs devront avoir un mobile ou une

tablette compatible Android 6.0 ou plus, une manette Xbox sans-fil compatible Bluetooth, une connexion d'au moins 10 Mbit/s (Wi-Fi ou réseau 4-5G) et l'application Xbox Game Streaming. Halo 5, Gears 5, Sea of Thieves et Killer Instinct seront les premiers jouables, mais l'éditeur américain en rajoutera des nouveaux tout au long de l'essai. Les américains, britanniques et coréens seront les premiers à expérimenter la plateforme cloud gaming qui permet de jouer aux jeux Xbox sur mobiles : «La bêta est une phase critique pour notre ambition pluriannuelle visant à offrir une diffusion en continu du jeu à l'échelle mondiale, tout en proposant une qualité

d'expérience que la communauté mérite et attend. Il est temps de mettre à l'épreuve Project xCloud avec une gamme de joueurs, de périphériques, d'environnements réseau et de scénarios d'utilisation réels, et c'est là que vous intervenez. Nous avons pour priorité de vous impliquer tous dans le processus de création. Nous souhaitons maintenant que vous jouiez avec nous et partagez vos commentaires sur Project xCloud afin que nous puissions effectuer des améliorations semaine après semaine. Rejoignez-nous, amusez-vous, diffusez vos histoires et vos retours, et participez au voyage.»



Apple préparerait de nouvelles versions de Smart Battery Case



Si Apple propose chaque année de nouveaux iPhone, la firme de Cupertino fait aussi évoluer son catalogue d'accessoires pour tirer le meilleur parti de ses smartphones. Parmi les produits disponibles, les Smart Battery Case. De nouveaux modèles arriveraient bientôt. Il y a quelques mois, Apple commercialisait une Smart Battery Case pour ses iPhone XR, iPhone XS et iPhone XS Max. Cela étant dit, il est aujourd'hui assez logique que la marque à pomme poursuive la «tradition» avec les iPhone de cette année. Aujourd'hui, grâce aux équipes de 9to5Mac, nous apprenons que de nouvelles Smart Battery Case seraient justement en préparation pour les iPhone 11, iPhone 11 Pro et iPhone 11 Pro Max. Voici ce que l'on sait actuellement. Pour l'heure, nul ne connaît la date de disponibilité de ces nouvelles coques de protection avec batterie intégrée mais il peut paraître assez étrange qu'elles n'aient pas été annoncées en même temps que les nouveaux iPhone. Cela étant dit, il est tout à fait possible qu'elles soient prêtes à temps pour les vacances de fin

d'année. Si vous attendez ce genre d'accessoire, il vous faudra rester attentif. Nous couvrirons bien évidemment l'information le moment venu. Cependant, avec les iPhone de cette année 2019, l'autonomie semble être clairement au rendez-vous. Apple aurait réussi le joli exploit d'ajouter encore quatre heures à la durée de vie totale de l'appareil sur une seule charge. Pour l'heure, les premiers tests de ces iPhone 11 s'accordent tous à dire que la firme de Cupertino a clairement fait un effort remarquable sur ce segment. Cela ne saurait bien évidemment signifier que personne n'aurait besoin d'un Smart Battery Case pour gagner encore davantage en autonomie. Il vous arrivera fatalement de vous retrouver à court de batterie avec votre iPhone 11 flambant neuf. Pour l'heure, impossible aussi de savoir si ces nouvelles versions arboreront un nouveau design ou si elles reprendront le design actuel. Il va falloir patienter, encore, pour découvrir ce que la firme de Cupertino a à proposer. Rendez-vous dans quelques semaines.

Projet Voldemort : Snapchat dévoile les pratiques abusives de Facebook

Le propriétaire de Snapchat a présenté un dossier faisant état des pratiques d'affaires anticoncurrentielles de Facebook à la Federal Trade Commission. L'agence de régulation américaine enquête depuis plusieurs semaines sur les pratiques d'affaires des géants du Web. *Le Wall Street Journal* révèle que l'entreprise Snap, propriétaire de Snapchat, a récolté une série d'informations montrant que Facebook fait preuve de concurrence déloyale. Snap a présenté le dossier à la Federal Trade Commission (FTC) sous le nom de «Projet Voldemort», en référence au sorcier maléfique de la célèbre saga Harry Potter. Les renseignements recueillis indiquent notamment que Facebook élimine toute référence à Snapchat sur sa plateforme Instagram. Le réseau social interdirait aussi aux influenceurs d'insérer des liens Snapchat sur leurs profils, sous peine de perdre leur statut de «compte vérifié». Sans cette certification, les influenceurs risquent de perdre plusieurs contrats publicitaires. Des sources du *Wall Street Journal* affirment que Facebook aurait exercé des pressions sur les dirigeants de Snap. Voyant le potentiel de Snapchat, Mark Zuckerberg aurait proposé au PDG Evan Spiegel le rachat de sa société à un prix non négociable. En cas de refus,



Zuckerberg l'aurait menacé de copier les fonctionnalités de Snapchat. Selon le site Engadget, Facebook aurait utilisé sa propre application Onavo Protect pour évaluer la rentabilité de Snapchat. L'application se présentait comme un programme de protection des données personnelles, mais Facebook s'en servait plutôt pour suivre les tendances d'usage de Snapchat en analysant les flux réseau. L'entreprise de Mark Zuckerberg pouvait ainsi voir combien de temps un utilisateur consacrait à Snapchat et le nombre de messages qu'il envoyait. Au cours des derniers mois, la FTC a contacté des dirigeants de jeunes entreprises devenues obsolètes après avoir perdu accès à Facebook, ainsi que des fondateurs qui ont vendu

leurs sociétés à Facebook, selon les informations du *Wall Street Journal*. Ces discussions, portant sur les stratégies d'expansion agressives de Facebook, peuvent indiquer que la FTC tente d'assembler des éléments de preuve démontrant un comportement anticoncurrentiel typique. Le Projet Voldemort pourrait fournir encore plus de matériel pertinent à l'agence américaine. Selon une source du *Wall Street Journal*, des hauts-dirigeants de Facebook s'inquiètent que des organisations rivales ne divulguent des informations compromettantes aux autorités fédérales. L'entreprise essaierait actuellement d'améliorer ses relations avec les autres géants de la Silicon Valley.

Une nouvelle mise à jour pour le Samsung Galaxy S10

Entre les Samsung Galaxy S10 et Note 10, les différences sont assez peu nombreuses. Avec cette nouvelle mise à jour, elles sont plus infimes encore. Le géant sud-coréen se prépare-t-il à fusionner les deux gammes ? Voici en tout cas de quoi il est question aujourd'hui. Si vous pensiez que la seule différence entre les Samsung Galaxy S10 et Galaxy Note 10 était le S Pen, sachez que vous vous trompez. Il y a quelques petites différences au niveau du hardware, mais il y a surtout certaines fonctionnalités logicielles qui séparent le 1^{er} modèle de l'autre. Autrement dit, cela signifie que certaines fonctionnalités sont disponibles aux utilisateurs de Galaxy S10 et pas à ceux de Note 10 et vice-versa. Mais, aujourd'hui, la situation évolue quelque peu. En effet, dans l'optique de gommer toujours un peu plus ces disparités, Samsung vient d'annoncer une nouvelle mise à jour logicielle pour le Galaxy S10. Celle-ci vient apporter certaines des fonctionnalités du Note 10 à l'appareil. Selon le géant sud-coréen, parmi les modifications et ajouts apportés par cette nouvelle version, on pourrait citer la caméra améliorée, avec notamment un Mode Nuit qui devient compatible avec la caméra frontale. Il y a aussi l'introduction de la stabilisation vidéo Super Steady, pour aider à mieux stabiliser l'image durant vos captations vidéo ainsi que de toutes nouvelles fonctionnalités comme le AR Doodle et la mise au point automatique pendant les enregistrements vidéo. Pour celles et ceux qui apprécient l'idée de pouvoir brancher leur téléphone et s'en servir comme d'un ordinateur, la mise à jour apporte aussi la compatibilité avec Samsung DeX. Plusieurs rumeurs suggéraient aussi que Samsung réfléchissait à la possibilité de fusionner les Galaxy S et Galaxy Note pour l'année prochaine. Avec cette mise à jour et ce rapprochement logiciel, voilà qui pourrait être un signe supplémentaire. Que cette fusion ait lieu ou non, voilà en tout cas une bonne nouvelle pour les possesseurs de Galaxy S10. La mise à jour est en cours de déploiement. Si votre S10 n'est pas encore à jour, cela ne devrait plus trop tarder.

Vous êtes plutôt thé ou café ?



De nombreuses études se sont penchées sur les effets bénéfiques du thé et du café. Les résultats démontrent que le vrai piège au niveau de la santé qui concerne les deux boissons est l'ajout du sucre. Le point sur le thé : riche en antioxydants, le thé aide à lutter contre l'inflammation, prévient le durcissement des vaisseaux sanguins, augmente la densité des os, aide à lutter contre les signes du vieillissement, diminue les risques d'accident

vasculaire-cérébral et de maladies cardiovasculaires, améliore notre santé cérébrale et nous aide à préserver notre mémoire. Concernant les inconvénients, le premier est d'ordre esthétique et concerne les tâches sur les dents. L'autre effet indésirable est l'impact sur les taux de fer. Enfin, cette boisson contient également de la caféine, même si en moindre dose par rapport au café, et certaines personnes y sont particulièrement sensibles.

Le point sur le café : une consommation quotidienne et modérée de café, soit environ 3 tasses, permettrait de diminuer les risques de décès prématuré, de protéger l'organisme du diabète de type 2, de la maladie de Parkinson et de certains cancers. Par contre, le café est plus addictif que le thé et il peut provoquer des troubles digestifs. Il contient, bien sûr, de la caféine qui peut être mauvaise si vous souffrez d'hypertension.

Les secrets d'un sommeil de qualité

Comme un bon repas, le sommeil s'organise à l'avance. Durant la journée et jusqu'à l'heure du coucher, nos actions vont déterminer la qualité de notre sommeil.

Aller se coucher au bon moment

Le corps a plusieurs «cycles» de sommeil liés à notre chronobiologie. Il existe pour chacun d'entre nous des «bons» moments pour démarrer un sommeil de qualité. Chacun doit apprendre à repérer ces moments afin d'aller se coucher quand il le faut. Le soir venu, il faut donc être attentif aux signes (bâillements, perte d'attention...) pour

déterminer votre heure idéale de coucher. Une fois l'horaire connu, faites en sorte d'être au lit et prêt à dormir à l'heure H.

Faire des pauses dans la journée

Nos journées ne s'articulent pas autour de notre propre rythme, mais plutôt de celui du travail, des enfants et d'autres occupations. C'est pourquoi il est important de faire de vraies pauses dans la journée pour se reconnecter à son propre rythme. Accordez-vous 5 mn pour fermer les yeux, vous détendre en méditant ou en respirant et reprenez le cours de votre journée.

Comprendre les réveils nocturnes

Il existe deux types de réveils nocturnes. Ceux liés à une problématique de la journée qui peuvent être ponctuels, par exemple lors d'une veille d'examen. Mais si ces réveils deviennent courants, il peut être bénéfique de consulter un psychologue pour mieux dormir. Il y a également des réveils nocturnes liés à l'environnement extérieur, comme un bruit ou la température, et ces derniers sont tout à fait normaux. On ne passe pas toute la nuit dans un sommeil profond, dans ce cas-là, pas d'énervement, il faut accepter que cela arrive et se rendre.

Et si l'obésité, était transmissible ?

L'obésité pourrait se transmettre comme un virus, selon une recherche britannique. Les chercheurs de la Wellcome Trust Sanger Institute, au Royaume-Uni, ont découvert qu'un tiers du microbiote de l'estomac produit des bactéries qui peuvent survivre à l'air libre. Ces dernières peuvent aussi être déséquilibrées dans l'estomac et entraîner de nombreux troubles, dont l'obésité. Les bactéries sont en effet responsables du poids d'un individu à hauteur de 2%. Pour obtenir ces conclusions publiées dans la revue *Nature*, les scientifiques ont mené des expériences en laboratoire sur les échantillons de selles de 6 personnes en bonne santé. Ils ont constaté que 39% des bactéries intestinales connues peuvent être mis en culture et que certains types ont la capacité de vivre et d'être transférés en dehors du corps. Par ailleurs, leur prolifération peut être favorisée par les acides produits par l'intestin lorsque ces bactéries colonisent une autre personne.

Le poids du fœtus impacterait sur le poids à l'adolescence

Les chercheurs de l'Université de Glasgow (Ecosse) ont analysé les niveaux de leptine et d'adiponectine dans le sang de cordon ombilical à la naissance de 5011 nourrissons. Ils ont ensuite mesuré leur adiposité à l'adolescence. Les scientifiques ont constaté que des taux plus élevés de ces 2 marqueurs à la naissance sont liés à un plus gros volume de masse adipeuse, chez l'enfant de 9 à 17 ans. Les besoins énergétiques d'une femme enceinte doivent être modérés durant la grossesse : entre 200 et 250 calories de plus/jour. La prise de poids idéale pendant la grossesse est d'environ 1 kg/mois.

Les enfants hyperactifs ont un sommeil de mauvaise qualité

Les enfants qui souffrent du trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention (TDAH) ont un sommeil de moins bonne qualité que les autres enfants et des difficultés à s'endormir, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Sleep Research*. Ils sont sujets à des phases de fatigue journalière. Les chercheurs des Universités d'Aarhus et de Copenhague (Danemark) ont mené une étude avec 76 enfants atteints de trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention (TDAH) et un groupe de 25 enfants témoins pour mesurer la qualité de leur sommeil et la durée de leur endormissement, ainsi que leur niveau de fatigue dans la journée. Les scientifiques ont observé que les enfants hyperactifs dorment 45 mn de moins que les autres enfants, que 2 enfants sur 3 atteints de TDAH ont une ou plusieurs pathologies psychiatriques en plus de leur hyperactivité. Une situation médicale qui contribue aux troubles du sommeil. Mais, les auteurs de l'étude ont constaté que le seul diagnostic du TDAH, perturbe le sommeil des enfants. L'étude a aussi permis de mettre en avant la fatigue journalière de ces enfants. En effet, pendant la journée, les enfants hyperactifs s'assoupissent plus facilement et rapidement que les autres, malgré leur pathologie.

La fessée provoquerait des troubles du comportement

La fessée est une punition inutile qui provoquerait des troubles du comportement, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Family Psychology*. La fessée est souvent au cœur des débats sur l'éducation des petits, à tel point que certains pays ont voté des lois

l'interdisant, la considérant comme inutile d'une part et comme sévices corporel envers les enfants d'autre part. Pourtant cette punition ne semble pas efficace et plutôt provoquer l'effet contraire et des troubles du comportement chez les enfants. Les chercheurs de l'université d'Austin

et du Michigan (Etats-Unis) ont réalisé une méta-analyse pour comprendre l'effet de la fessée sur l'éducation et les comportements des enfants. Les conclusions de l'étude sont claires. La fessée est une punition inutile, car les enfants qui ont reçu des fessées ne respectent pas plus leurs parents que les

autres. La fessée est une punition dangereuse, car les enfants punis de cette façon ont un risque plus élevé de développer des troubles du comportement, comme l'agressivité, des problèmes mentaux ou cognitifs et des comportements antisociaux.

La parodontite, associée à un risque accru d'hypertension

Une récente étude vient de faire un lien entre la parodontite, inflammation de l'organe dentaire, et l'hypertension. Les risques d'avoir une tension élevée pourraient augmenter jusqu'à 49% chez ces patients. L'hypertension constitue la principale cause de décès prématuré dans le monde. Des chercheurs anglais viennent de faire en lien entre ce trouble et la parodontite. Cette inflammation des tissus de l'organe dentaire touche, elle aussi, un grand nombre de personnes : l'étude parle de 50% de la population mondiale ! Or, il semblerait que cette pathologie prédise un risque accru de crise cardiaque et/ou d'AVC (accident vasculaire cérébral). Le risque augmenterait jusqu'à 49%, selon les scientifiques. «Nos résultats suggèrent que les patients atteints de maladies des gencives doivent être informés des risques et des conseils sur les changements à apporter au mode de vie pour prévenir l'hypertension artérielle, tels que l'exercice ou l'adoption d'une alimentation saine», met en garde l'auteur principal de l'étude, Francesco d'Ajuto, professeur à l'UCL Eastman Dental Institute (Royaume Uni). «L'hypertension pourrait être le moteur de la crise cardiaque et de l'AVC chez les patients atteints de parodontite», déclare le Pr d'Ajuto. En effet, selon ce dernier, plus la parodontite est sévère, plus la probabilité d'hypertension est élevée. Son étude a réuni de nombreuses preuves pour démontrer les probabilités d'hypertension chez les patients atteints

de parodontite modérée ou grave. Au total, 81 études issues de 26 pays ont été prises en compte dans l'analyse. «La parodontite modérée à sévère est associée à un risque accru d'hypertension de l'ordre de 22%, tandis qu'une parodontite sévère implique un risque supérieur de 49%, met en garde l'expert. Nous avons observé une relation linéaire positive, avec un risque de plus en plus fort d'hypertension à mesure que la maladie des gencives devenait plus grave». Concrètement, la pression artérielle était plus importante chez les patients atteints de parodontite par rapport aux autres. «Cela représentait 4,5 mmHg de tension systolique supérieure et 2 mmHg de pression artérielle diastolique supérieure. Les différences ne sont pas négligeables. Une augmentation moyenne de la pression artérielle de 5 mmHg serait liée à une augmentation de 25% du risque de décès par crise cardiaque ou accident vasculaire cérébral», affirme le Dr Eva Munoz, elle aussi, l'une des auteures de la recherche. Plusieurs études, parmi celles incluses dans l'analyse, laissent entendre qu'un traitement dentaire pour soigner la parodontite, pourrait améliorer la pression artérielle. «Mais à ce jour, les résultats ne sont pas concluants», estiment les chercheurs. Les recherches ont montré une réduction de la tension chez les patients après un traitement des gencives. Et les changements se sont produits même chez les personnes ayant une pression artérielle normale.

«Il semble exister un lien entre la santé bucco-dentaire et la pression artérielle, explique le Pr d'Ajuto. Mais les preuves suggérant qu'un traitement parodontal pourrait réduire la tension restent néanmoins non concluantes. D'autres essais randomisés sont nécessaires pour déterminer le réel impact du traitement». «En ce qui concerne les raisons potentielles du lien entre les affections, il en résulte une inflammation de l'organisme [générée par la parodontite, ndr] qui affecte la fonction des vaisseaux sanguins», détaillent les chercheurs. Dans de nombreux pays du monde, la santé bucco-dentaire n'est pas contrôlée régulièrement et les maladies des gencives ne sont pas traitées. «L'hypothèse : cette situation d'inflammation buccale est propice aux bactéries qui s'accumulent et augmentent le risque de maladies de manière générale», sous-entend le Pr d'Ajuto. Ce dernier rappelle toutefois les facteurs génétiques qui entrent en ligne de compte dans la survenue de l'hypertension ainsi que les facteurs de risque communs tels que le tabagisme et l'obésité. En outre, l'étude portait sur les maladies des gencives en tant que facteur de risque potentiel d'hypertension, mais l'inverse pouvait aussi être vrai. «Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour examiner si les patients souffrant d'hypertension artérielle ont une probabilité accrue de maladie des gencives», a conclu le professeur.

Rénovation, vulgarisation des trésors et numérisation Hassan Rabehi visite deux établissements culturels à Alger

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a effectué, ce mardi, une visite d'inspection au Musée national des antiquités et des arts islamiques et à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) à Alger.



Accompagné du wali d'Alger, Abdelkhalék Sayouda, Rabehi a entamé sa tournée en se rendant au Musée national des antiquités et des arts islamiques dans la commune d'Alger-Centre, où il a visité deux pavillons, celui des «antiquités» et celui des «arts islamiques», lesquels recèlent des objets et pièces archéologiques appartenant aux différentes civilisations qu'a connues l'Algérie. Le ministre a évoqué avec les responsables de ce musée qui relève du ministère de la Culture, un nombre de problèmes dont l'établissement pâtit, tels que «la formation des archéologues», «la rénovation», ainsi que la «vulgarisation des trésors» de ce musée auprès du public à travers «la numérisation». Pour rappel, le musée avait fait l'objet, en mars dernier, d'actes de vandalisme et de vol qui ont ciblé certains

de ses pavillons et un nombre d'objets de valeur. Le pavillon «antiquités» a été rouvert en août dernier, après rénovation, installation complète du système de surveillance et de sécurité, à même de s'assurer de l'absence de danger à l'avenir, tandis que le pavillon «arts islamiques» demeure à ce jour fermé, a indiqué une responsable du musée. Le ministre s'est ensuite rendu avec la délégation l'accompagnant, à l'Institut ISMAS de Bordj El Kiffan, lequel relève des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, où il a visité les différentes départements, salles d'enseignement, d'exposition et de formation, avant de s'entretenir avec la directrice du centre des différents problèmes dont souffre cet institut qui a ouvert ses portes en 1964.

Benadel M.

17^{es} journées cinématographiques

«The vice of hope» de l'Italien Edouardo De Angelis à l'écran à Béjaïa

Le film *The vice of hope* (le vice de l'espoir) de l'Italien Edouardo De Angelis, porté à l'écran de la cinémathèque de Béjaïa, mardi soir, a résonné tel un hymne à la vie et fait l'effet d'un pied de nez à la fatalité et au renoncement de soi. L'œuvre, bien qu'enchaînant les scènes mélodramatiques, qui logiquement devaient se terminer sur un drame, chute miraculeusement sur une naissance et des espérances, consacrant la victoire troublante de la vie sur la mort. Elle narre l'histoire de Maria (Pino Turco), qui galère au quotidien à la périphérie de Naples, présenté comme un lieu de non droit. Maria est impliquée dans un réseau de prostitution et de trafics de bébés. Elle travaille pour une patronne, qui exploite des migrantes africaines, obligées à «faire» des enfants, revendus au terme de leurs grossesses à des parents adoptifs, moyennant de grosses sommes d'argent. Sa mission consiste à transporter, pour des raisons de discrétion, donc de sécurité, des femmes enceintes d'une rive à une rive du fleuve Volturno s'y trouvant et à les installer dans des baraquements de fortune pour y accoucher dans l'anonymat. Un emploi, qui la

mettait à l'abri du besoin élémentaire. Mais, elle n'en tirait aucun surplus, allant jusqu'à se prostituer à l'occasion pour joindre les deux bouts. Malheureusement, elle tombe enceinte à son tour, au grand bonheur de sa patronne, qui y trouve là une opportunité de gagner quelques billets en projetant de vendre, à terme, l'enfant en gestation.

Pour contrarier ce projet, Maria s'enfuit. Seulement, faute de moyens et de soutien humain fiable et viable, elle retourne au bercail toute résignée à abandonner son enfant. Rapidement, elle se ressaisit et va demander de l'aide à un vieil homme, qu'elle sollicite pour qu'il adopte l'enfant, étant convaincue de mourir à l'accouchement. Mais, comme par miracle, elle et son enfant se sortent d'affaire.

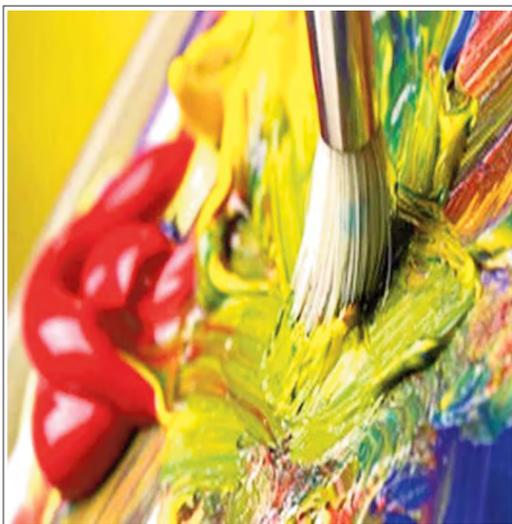
La fin est absolument stupéfiante d'émotion.

Le film a été projeté dans le cadre des 17^{es} rencontres cinématographiques de Béjaïa. Il inaugure le retour des journées du film européen, en Algérie, prévues du 24 septembre à novembre prochain. Le coup d'envoi donné a été donné, avant-hier, par l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara.



Rencontre d'étude sur le marché des arts plastiques

L'artiste plasticien doit travailler en adéquation avec le champ culturel



Les participants à une rencontre d'étude sur le marché des arts plastiques, ce mardi, à Oran, ont convenu que l'artiste plasticien doit travailler en adéquation avec le champ culturel diversifié et varié pour faire la promotion de son œuvre. Le chercheur Baghdad Mohamed a souligné, en marge de cette rencontre organisée au Centre de recherche en anthropologie sociale et cultu-

relle (CRASC) d'Oran, que pour créer un marché des arts en Algérie, l'artiste ne doit pas agir seul, mais dans un champ culturel diversifié multiple pour promouvoir son œuvre et le développer. Il ne s'agit pas seulement d'exposer les œuvres, mais de rassembler les intellectuels autour de l'exposition pour débattre des thèmes et des techniques, a-t-il suggéré. Le chercheur Hireche du CRASC a soutenu, pour sa part, que la question du marché des arts plastiques en Algérie est un sujet à débattre eu égard aux conditions matérielles, politiques et culturelles et aux acteurs qui contribuent à sa réussite.

Le marché des arts plastiques existe en Algérie, mais nécessite la présence de plusieurs éléments importants dont des critiques, des chercheurs, des amateurs de collection et des galeries d'exposition, a-t-il ajouté.

Cette Journée d'étude, qui entre dans le cadre du projet de recherche intitulé «Marché des arts plastiques à Oran: état de lieux», lancé il y a un an et demi, a permis d'étudier la relation entre les arts plastiques et artisanaux.

Le marché des arts plastiques emballe seulement les artistes plasticiens et les artisans relevant de la Maison d'artisanat du quartier Es Sabah (est d'Oran) et la Chambre de wilaya d'artisanat et des métiers (CAM). Cette rencontre a mis la lumière sur la situation du marché de l'artisanat, des espaces de promotion des produits des artisans par la chercheuse Hamida Nassima, le marché des arts plastiques de la ville d'Oran par l'artiste Selka Abdelwahab, en plus d'exposés sur les projets d'embellissement de la ville d'Oran par des artistes plasticiens et le rôle du musée Ahmed-Zabana.

AGENDA CULTUREL

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih - Ouled Fayet - Alger

Dimanche 29 septembre à partir de 20h : «D'une rive à l'autre, entre andalou et opéra», un concert de Manal Gherbi avec l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Amine Kouider.

Palais de la culture Moufidi-Zakaria - Kouba - Alger

Jeudi 26 septembre à 19h : soirée musicale variée avec Nouredine Dziri, Bariza Staïfia et Boualem Chaker. Prix du billet : 300 DA.

Maison de la culture Malek-Haddad - Constantine

Du 3 au 5 octobre : 16^e édition du Festival national d'astronomie populaire, à l'occasion de la Semaine mondiale de l'espace décrétée par l'ONU.

Esplanade de Riadh El Feth - El Madania - Alger

Du 1er au 7 octobre : 12^e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda).

Musée national public d'art moderne et contemporain d'Alger - Rue Larbi Ben M'hidi - Alger-Centre

Jusqu'au 7 octobre : 7^e exposition internationale d'art contemporain, Performance et Fashion Design, sous le thème «Al-Tiba9» (Oxymore), avec la participation de l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Russie et des Etats-Unis, notamment.

Village Taddart Oufella - Commune d'Aït-Oumalou - Wilaya de Tizi-Ouzou

Du 26 au 28 septembre : 2^e édition du Festival «l'été en poésie et en musique» sous le thème «L'apport de la chanson engagée dans le combat démocratique».

Bibliothèque principale de lecture publique - Skikda

Jusqu'au 5 octobre : Exposition «Livres et auteurs de Skikda», mettant en lumière plus de 300 ouvrages d'auteurs locaux.

Palais de la Culture Abdelkrim-Dali - Tlemcen

Jusqu'au 30 septembre : Salon du livre.

Siège de la Fondation Asselah - Rue Zirout-Youcef - Alger-Centre

Jusqu'au 28 septembre : Exposition collective d'arts plastiques «Ecllosion», avec les artistes Ahmed Mebarki, Abdelkrim Belherazem, Nouredine Benazouz, Naïm Riche et Moulay Abdellah Talbi.



Palestine

Les accords avec Israël, sur fond de tensions accrues

Le président palestinien Mahmoud Abbas s'est prononcé, hier, contre la formation d'un nouveau gouvernement israélien conduit par Benjamin Netanyahu.

Le président palestinien Mahmoud Abbas s'est prononcé, hier, contre la formation d'un nouveau gouvernement israélien dirigé par Benjamin Netanyahu, au lendemain de législatives en Israël qui ont placé le Premier ministre sortant au coude à coude avec son rival Benny Gantz. Le président palestinien Mahmoud Abbas a annoncé, jeudi dernier, que l'Autorité palestinienne va cesser de respecter les accords avec Israël, sur fond de tensions accrues. «Nous annonçons la décision de la direction palestinienne de ne plus appliquer les accords signés avec Israël», a-t-il déclaré lors d'un discours à Ramallah. Il a ajouté que la direction palestinienne allait mettre en place immédiatement un comité chargé d'étudier comment mettre en œuvre cette décision.

Israël a démolit des logements de Palestiniens au sud d'Al Qods

Israël et les Palestiniens sont liés par des accords bilatéraux dans des domaines allant de la gestion de l'eau à la sécurité. Si les Palestiniens cessent de les appliquer, cela pourrait avoir des conséquences, notamment sur la sécurité en Cisjordanie, un territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967. Mahmoud Abbas, a déjà proféré des menaces similaires ainsi que celle de ne plus reconnaître Israël dans le passé, mais elles n'avaient pas été appliquées. Les relations entre son gouvernement, basé en Cisjordanie occupée, et les autorités israéliennes se sont dégradées au cours des derniers mois. Cette semaine, Mahmoud Abbas a condamné les démolitions de logements de Palestiniens par Israël au sud d'Al Qods de «dangereuse escalade contre le peuple palestinien sans défense».

Un bras de fer financier

En février, Israël avait annoncé le blocage de 122 millions d'euros sur le montant total reversé à l'Autorité palestinienne au titre de la TVA et des droits de douane prélevés par l'État hébreu sur les produits importés par les Palestiniens. Cette sanction avait été imposée en réponse au versement par l'Autorité palestinienne d'allocations aux familles de Palestiniens emprisonnés ou tués pour avoir commis des attaques anti-israéliennes. Le président palestinien Mahmoud Abbas avait alors refusé de toucher une quelconque somme due au titre de ces droits de douane de la part d'Israël tant que ces fonds étaient incomplets, laissant l'Autorité palestinienne face à une grave crise financière. Ces taxes représentent 65% des recettes de l'Autorité censée préfigurer un État palestinien.

Israël est dans l'impasse pour former un gouvernement

Le président israélien Reuven Rivlin a entamé, lundi soir, des

discussions avec le Premier ministre sortant Benjamin Netanyahu et son principal rival Benny Gantz afin de les convaincre de former un gouvernement d'union, après des législatives qui n'ont pas réussi à les départager. Ni Netanyahu, à la tête du parti de droite Likoud, ni Benny Gantz, à la tête du parti centriste Kahol Lavan («Bleu-Blanc»), n'est en mesure de réunir 61 députés, la majorité absolue au Parlement. Le Président Rivlin a commencé en soirée à Al Qods des discussions avec Netanyahu et Gantz, après avoir terminé plus tôt ses consultations avec l'ensemble des formations élues au Parlement pour connaître leurs recommandations concernant le choix du futur Premier ministre. Il doit désigner, hier, celui qui aura le mandat de former le prochain gouvernement, et pourrait ainsi mettre fin au règne de Benjamin Netanyahu, plus pérenne des Premiers ministres de l'histoire d'Israël avec plus de 13 ans au pouvoir, dont la dernière décennie sans discontinuer. Le parti de Benny Gantz (33 sièges) a reçu le soutien de la gauche et d'une partie de la «Liste unie» des formations arabes israéliennes. Mais cela ne lui octroie que 54 sièges. Celui de Benjamin Netanyahu (31 sièges) n'est en mesure de rassembler que 55 sièges avec ses alliés religieux et de la droite nationaliste. Comme le président, Gantz et Netanyahu ont tous deux appelé à la formation d'un gouvernement d'union. Mais chacun veut en prendre la tête. «Le seul gouvernement qui puisse être formé dans ces conditions est un gouvernement large et uni entre nous et le seul moyen d'y parvenir et de s'asseoir et parler», a plaidé lundi Netanyahu.

Si Reuven Rivlin a clairement déclaré qu'il souhaitait que le Likoud et «Bleu-Blanc» s'unissent pour former un gouvernement «stable», la manière de parvenir à un tel accord reste floue.

Mission difficile

Soupçonné de «corruption», «d'abus de confiance» et de «malversations», Netanyahu doit être auditionné par la justice début octobre et joue sa survie politique dans ces tractations. Le Premier ministre sortant cherche à obtenir une immunité du Parlement au cas où il serait inculpé, mais cette immunité pourrait être plus difficile à obtenir s'il ne dirige pas le prochain gouvernement. Mais face à lui se dresse aussi la «Liste unie» des partis arabes. Arrivée en 3^e place aux législatives du 17 septembre avec 13 sièges, cette liste a recommandé le centriste Benny Gantz pour être le prochain Premier ministre afin de barrer la route à Netanyahu. Les partis arabes accusent entre autres Netanyahu d'avoir mené une politique discriminatoire envers la minorité arabe israélienne qui compte pour 20% des 9 millions d'habitants du pays. Mais 3 représentants de la liste ont

annoncé, lundi, qu'ils ne soutenaient pas cette recommandation. De son côté, Avigdor Lieberman, chef de la formation nationaliste laïque Israël Beiteinou, considéré comme un «faiseur de roi» potentiel après avoir remporté 8 sièges, a confirmé, dimanche, qu'il ne recommanderait ni Benjamin Netanyahu ni Benny Gantz. «Nous ne ferons pas parti du bloc avec les haredim (juifs ultra-orthodoxes) et les messianistes. Nous ne recommanderons pas Netanyahu au président pour cette raison», a déclaré Lieberman. Et «nous ne pouvons pas recommander Benny Gantz qui envisage un gouvernement soutenu par la liste arabe (...)», a ajouté l'ancien ministre de la Défense. Les haredim sont nos adversaires politiques, mais les Arabes sont nos ennemis», a-t-il dit. Le Président Rivlin, dont la fonction est quasi symbolique, jouera un rôle politique clé en désignant, ce mercredi, lorsque les résultats définitifs des élections lui seront communiqués, celui qui sera chargé de former le gouvernement. Celui qu'il choisira aura alors 28 jours pour le faire, avec une possible prolongation de deux semaines. Les premières estimations donnaient le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, et son rival, Benny Gantz, dans un mouchoir de poche, l'un et l'autre dépourvus de majorité claire. Paralysé par le résultat des élections d'avril, Benjamin Netanyahu avait décidé, en forçant la dissolution du Parlement, de relancer les dés. Pari raté, si les premières estimations à la fermeture des bureaux de vote mardi soir se confirment. Selon les premiers chiffres disponibles, le leader nationaliste, qui a multiplié les entorses à la loi électorale le jour du scrutin, et son rival centriste, Benny Gantz, sont à nouveau au coude à coude. Incapables l'un et l'autre de former une majorité, prolongeant l'impasse dans laquelle est plongé Israël depuis six mois. Dans deux sondages sur trois, Benny Gantz, l'ex-chef d'Etat major de Tsahal, devance d'un ou deux sièges (32-34 et 31-33) le Likoud du Premier ministre avec son front centriste Bleu et Blanc, attrape-tout et «anti-Bibi». Mais l'homme fort de cette élection est une fois de plus l'ultranationaliste Avigdor Lieberman, le Raspoutine de Netanyahu figuré en Brutus depuis son refus de rejoindre sa dernière coalition. Avec ses huit sièges gagnés grâce à sa virulente campagne contre les alliés religieux du Premier ministre, ce dernier tiendrait toujours les clés du prochain gouvernement. Celui qui a fait campagne en paraphrasant Donald Trump et promettant de «Make Israel Normal Again» ne veut a priori pas siéger avec les ultra-orthodoxes ni les partis arabes, empêchant toute constitution des blocs traditionnels de droite et de centre gauche. Sa solution est connue : un gouvernement «laïc d'union nationale» avec le Likoud et Bleu



et Blanc, mais sans les religieux, laissant Netanyahu sur la touche. Scénario qui impliquerait une hypothétique révolution de palais au sein du Likoud... Une 3^e élection paraît tout aussi possible. Si la courte avance de Gantz se confirme, l'ex-général sera en droit de réclamer au président Reuven Rivlin la mission de former un gouvernement. Mais ce dernier doit privilégier le candidat le plus à même d'assembler une coalition. Lors de la précédente élection et confrontés à un casse-tête identique, Gantz et Netanyahu avaient tout deux revendiqué la victoire dans la nuit. Pour le reste, les partis arabes, unis sous une même bannière, redeviendraient la 3^e force politique du pays avec 11 sièges. Les formations religieuses auraient-elles aussi fait le plein, avec huit sièges pour chacune des listes ultraorthodoxes, l'une ashkénaze, l'autre séfarade. La gauche traditionnelle -les Travailliste et l'Union démocratique de l'ancien Premier ministre Ehud Barak, allié au Meretz- se sauverait de justesse. En revanche, Otzma Yehudit, parti extrémiste héritier de l'idéologie raciste du rabbin Meir Kahane, ne passerait pas le seuil d'éligibilité, contrairement aux prédictions. Ces résultats sont néanmoins susceptibles d'évoluer, et les résultats définitifs, après le dépouillement des votes des soldats (généralement penchant à droite), ne devraient être connus que jeudi. Le grand flou des résultats, et maintenant ? Israël a voté pour désigner ses députés, mais aucune majorité ne se dégage. Ni Benjamin Netanyahu ni Benny Gantz ne semblent en mesure de constituer un gouvernement. Après décompte de 92% des bulletins de vote, le Likoud de Benjamin Netanyahu obtiendrait autour de 32 sièges, tout comme le parti Bleu-blanc de Benny Gantz (sur les 120 de la Knesset). Les deux leaders politiques, en ajoutant les sièges de leurs alliés, ne parviendront pas à obtenir 61 sièges, seuil nécessaire pour constituer une majorité. C'est un revers pour Benjamin Netanyahu, qui espérait que ces élections législatives, organisées de manière anticipée, lui permettent d'obtenir une majorité qu'il n'avait pas eue en avril dernier, avec députés nationalistes, des partis religieux et de l'extrême droite. Israël est depuis le 18

septembre dans une impasse. L'ancien ministre Avigdor Lieberman, chef d'Israël Beiteinou (qui a décroché 8 ou 9 sièges) a appelé à constituer un gouvernement «d'union nationale». Celui-ci souhaite réunir Benjamin Netanyahu et Benny Gantz autour d'une coalition. Les négociations vont se poursuivre, mais les centristes sont peu ouverts à un compromis avec Benjamin Netanyahu. Le Premier ministre compte bien garder les rênes du pays, se présentant comme l'homme qui garantit à son pays une voix forte dans le monde et des positions inflexibles face à ses interlocuteurs du Proche-Orient. Cette posture du «moi ou le chaos» s'est accentuée ces dernières semaines, le chef du gouvernement n'hésitant pas à qualifier Benny Gantz de «brave type, au sens négatif du terme», pour signifier qu'il manque de stature et d'ampleur politique. A l'issue de l'élection, dans la nuit, Benjamin Netanyahu a considéré que le salut politique du pays passait encore par lui. «Dans les prochains jours, nous entamerons des négociations en vue de l'établissement d'un gouvernement sioniste fort. (...) Il n'y aura pas et il ne peut pas y avoir de gouvernement qui s'appuie sur des partis arabes antisionistes, des partis qui nient l'existence même d'Israël en tant qu'Etat juif et démocratique», a-t-il déclaré dans son QG devant la presse. Durant la campagne, Benjamin Netanyahu a mis en avant ses bonnes relations avec Donald Trump ces dernières semaines, qui lui a apporté son soutien, annonçant par ailleurs le projet d'un «traité de défense mutuelle» avec les Etats-Unis. Benjamin Netanyahu a aussi fait une promesse choc il y a à peine quelques jours : s'il peut gouverner, il annexera la vallée du Jourdain, qui couvre un tiers de la Cisjordanie. Une annonce destinée à capter l'électorat de la droite identitaire et extrémiste. Benny Gantz a, lui-aussi, considéré que c'était à lui que revenait la responsabilité de constituer un gouvernement. «Nous avons entamé les négociations et je parlerai avec tout le monde. Ce soir commence l'entreprise de réparation de la société israélienne», s'est-il enthousiasmé devant ses partisans à Tel-Aviv.

Ahsene Saaid / Ag.

74^e AG de l'ONU

Débat sur la pauvreté et l'action climatique

Le débat général de la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations unies s'est ouvert, ce mardi, à New York, sous le thème «Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'éradication de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion».

Dans son discours, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé les dirigeants du monde entier à donner la priorité aux peuples. «Les premiers mots de la Charte (de l'ONU), (nous les peuples), sont une invitation à placer les peuples au centre de notre travail, tous les jours et partout», a-t-il souligné, ajoutant: «nous vivons dans un monde d'inquiétude». Pour le responsable de l'ONU, «un grand nombre de personnes craignent d'être piétinées, contrariées et abandonnées. Les machines prennent leur travail. Les trafiquants prennent leur dignité. Les démagogues prennent leurs droits. Les seigneurs de guerre prennent leur vie. Les combustibles fossiles prennent leur avenir», a-t-il averti. Le président de cette 74^e session, le nigérian Tijjani Muhammad-Bande, a pour sa part appelé à la coopération pour relever les nombreux défis auxquels le monde est confronté,

avec les Objectifs de développement durable comme priorités. Il a déclaré que la promotion de la paix et de la sécurité était au cœur du travail de l'ONU, invitant les dirigeants mondiaux à privilégier la prévention et à s'engager en faveur de l'éradication de la pauvreté, de l'action climatique, d'une éducation de qualité et de l'inclusion. Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, qui dirige la délégation algérienne aux travaux de la 74^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, placée sous le thème «Dynamiser les efforts multilatéraux pour l'éradication de la pauvreté, l'éducation de qualité, l'action contre les changements climatiques et l'inclusion». Cette session annuelle abordera les nombreuses questions internationales inscrites à son ordre du jour portant sur la paix et la sécurité, le droit international ainsi que le développement.



● Négociations avec l'Iran sur le nucléaire : Macron «espère» des avancées

Le Président Emmanuel Macron, qui a rencontré, lundi, le président iranien Hassan Rohani, a déclaré, mardi, qu'il «espérait arriver à avancer dans les prochaines heures» sur les négociations avec l'Iran sur le nucléaire. Interrogé par des journalistes en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, il a aussi souligné «le risque d'une escalade non maîtrisée» après les frappes contre des installations pétrolières en Arabie saoudite le 14 septembre. «Il faut se remettre autour de la table pour avoir des discussions franches et exi-

geantes sur l'activité nucléaire de l'Iran (...), mais aussi avoir une approche plus large de ce que sont les sanctions. J'espère qu'on arrivera à avancer dans les prochaines heures», a-t-il dit. «J'ai eu une longue discussion d'une heure trente avec le président Rohani, qui je pense a permis d'esquisser des voies de passage. Elle sont très ténues». Pour Macron, «cette réunion a été extrêmement directe et précise. Le contexte est tendu après les frappes. On s'est dit les choses importantes et surtout on a cherché des voies et des proposi-

tions de solutions», a-t-il dit. Rappelant la médiation que mène la France entre les Etats-Unis et l'Iran, Macron a averti que «si on ne retrouve pas les termes d'une négociation, on prend le risque d'une escalade et la moindre provocation peut conduire à des réactions». Emmanuel Macron doit rencontrer son homologue américain Donald Trump dans l'après-midi, après son discours à la tribune de l'ONU où il compte parler du dossier iranien. Lundi, le représentant spécial des Etats-Unis pour l'Iran, Brian Hook a déclaré

lors d'une conférence en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, que l'Iran «n'a toujours pas accepté l'offre» des Etats-Unis en faveur d'une rencontre entre les présidents Donald Trump et Hassan Rohani. «Le président a dit depuis deux ans qu'il était prêt à rencontrer le président Rohani», a-t-il dit. «C'est quelque chose que nous avons dit à plusieurs reprises ces dernières années. L'Iran n'a toujours pas accepté notre offre», a-t-il ajouté au cercle de réflexion Asia Society.

Hong Kong Un haut diplomate chinois exclut toute nouvelle concession aux manifestants

Un diplomate chinois de haut rang a exclu, hier, toute nouvelle concession aux manifestants «pro-démocratie», à la veille d'un premier dialogue entre la cheffe de l'Exécutif Carrie Lam et des représentants de la population hongkongaise. L'ex-colonie britannique traverse sa pire crise politique depuis sa rétrocession en 1997 à Pékin, avec depuis juin des manifestations et actions pour dénoncer un recul des libertés ou demander des réformes démocratiques. Carrie Lam, qui concentre la colère des manifestants pour son intransigeance, rencontrera jeudi soir 150 Hongkongais tirés au sort, dans ce qui est présenté comme un premier «dialogue» avec la population. Mercredi, un diplomate chinois de haut rang a déclaré qu'il revenait au gouvernement local de Hong Kong de décider de la manière de gérer les manifestations tout en rejetant les revendications des manifestants pro-démocratie. Donner «une réponse ne

signifie pas (faire) une concession», a déclaré Song Ru'an, adjoint au bureau du ministère des Affaires étrangères à Hong Kong, lors d'un entretien de 3h avec des journalistes étrangers. Il a qualifié les demandes des manifestants de «chantage et de coercition politiques flagrants». Ces propos montrent la marge de manœuvre très limitée de la présidente de l'Exécutif, comme elle l'avait affirmé dans un enregistrement diffusé par Reuters au début du mois. La mobilisation est née du rejet d'un projet de loi hongkongais qui devait autoriser les extraditions vers la Chine, aujourd'hui enterré. Les revendications se sont considérablement élargies depuis. Les militants «pro-démocratie» accusent Pékin de s'asseoir sur ses promesses en augmentant son emprise politique sur le petit territoire et en refusant de lui accorder un véritable suffrage universel.

Turquie 5 blessés suite à l'explosion d'une bombe

Cinq personnes dont un policier ont été blessées, hier, dans l'explosion d'une bombe au passage d'un bus transportant des policiers dans le sud de la Turquie, a rapporté l'agence Anadolu. L'explosion s'est produite dans la province d'Adana, a précisé la même source, citant le gouverneur Mahmut Demirtas. Hormis le policier, les autres blessés sont des civils qui se trouvaient sur place. L'état des blessés n'inspire pas d'inquiétude, selon le gouverneur d'Adana qui n'a fourni aucune indication sur une quelconque responsabilité pour cet attentat. Des images diffusées par des médias turcs montraient le bus endommagé sous un pont piétonnier dans le district de Yuregir. La Turquie a été frappée par une série d'attentats meurtriers qui ont fait des centaines de victimes en 2015 et 2016 et qui ont été attribués au groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique (Daech) ainsi qu'aux militants kurde».

Crise politique au Nicaragua Feu vert de l'UE à l'adoption d'un cadre de sanctions

Les pays de l'Union européenne (UE) ont donné leur feu vert mercredi à l'adoption d'un cadre de sanctions visant le gouvernement du Nicaragua, en réaction à la répression de la société civile et la détérioration de l'Etat de droit, a indiqué une source diplomatique. Les ambassadeurs des 28 ont approuvé ce cadre de mesures, qui pour l'instant n'inclue pas de sanctions personnelles et doivent être confirmées par le Conseil de l'UE. Le pays, dirigé depuis 2006 par l'ex-général sandiniste Daniel Ortega, traverse une grave crise politique depuis avril 2018. Une première contestation contre une réforme de la sécurité sociale a évolué vers des manifestations réclamant le départ du président, accusé d'avoir instauré une dictature népotiste et corrompue, et des élections anticipées. La répression a été sanglante : les violences politiques ont fait plus de 325 morts et 2000 blessés, essentiellement dans les rangs des opposants, selon les organisations de défense des droits humains. Plus d'un demi-millier d'opposants ont été jetés en prison et des dizaines de milliers de Nicaraguayens se sont exilés. Les sanctions sont un «outil pour faire pression» pour «une poursuite du dialogue national» dans le pays, avait expliqué une source diplomatique début septembre.

Le président haïtien, Jovenel Moïse, a appelé à «une trêve historique», dans un message diffusé sur la télévision d'Etat dans la nuit de mardi à mercredi, alors que des manifestations et une pénurie de carburants paralysent le pays depuis un mois. «Je vous demande une trêve historique pour entamer les réformes institutionnelles sociales et économiques indispensables au développement national», a déclaré Jovenel Moïse, lors de son allocution d'une quinzaine de minutes. Le président, qui a annulé, lundi, son déplacement à New York pour l'Assemblée générale des Nations unies, s'exprimait pour la première fois depuis mi-août. Mardi, l'opposition a appelé à une nouvelle journée de manifestation nationale pour vendredi. Avec un gouvernement démissionnaire depuis 6 mois, le pays s'enfonce dans la crise politique. Les contestataires ont dressé ces derniers jours des barricades sur les

Manifestation à Haïti

Le président appelle à une trêve

principaux axes routiers et les violences ont connu une recrudescence lundi avec des dégradations et le pillage de commerces dans la capitale, selon les médias. Moïse n'a formulé aucune annonce précise quant aux mesures envisagées pour rétablir l'ordre, témoignant sa sympathie aux familles et entrepreneurs «victimes des actes d'insécurité». «Je me suis promis de ne pas répondre à la violence politique par la violence. Je réponds à la violence politique par le dialogue», a dit Moïse dans son allocution. L'opposition, mobilisée depuis plus d'un an dans la lutte contre la corruption, a repris les manifestations de rues dans les principales villes en capitalisant sur la colère populaire attisée par une pénurie de carburants qui a paralysé les activités entre mi-août et début septembre. A Port-au-Prince, le chaos a régné, lundi, au Parlement où devait se tenir la séance

de ratification de la politique générale du Premier ministre nommé mi-juillet. Voulant disperser des manifestants de l'opposition, un sénateur du parti au pouvoir a ouvert le feu devant le Parlement avec son arme de poing, blessant légèrement un photjournaliste de l'agence Associated Press (AP) et un agent de sécurité. Sans évoquer ni condamner cet incident, Moïse a fait état du blocage institutionnel qui empêche depuis mars la prise de fonction d'un gouvernement. «Après de multiples tentatives, nous avons constaté que le Sénat n'est pas en mesure de remplir ses obligations constitutionnelles afin de doter le pays d'un gouvernement légitime ou de refuser (...) la déclaration de politique générale de deux gouvernements successifs. En sept mois et en six séances avortées : j'en prends acte», a-t-il dit.

Syrie

Al Mouallem salue les positions de solidarité de la Chine

Le vice-président du Conseil des ministres syrien, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés, Walid Al Mouallem, a félicité le peuple chinois pour la fête nationale de la Chine, soulignant l'appréciation de la Syrie des positions de solidarité de Pékin avec Damas.

Lors d'une cérémonie organisée, lundi soir par l'ambassade de la Chine à Damas, Al Mouallem a félicité dans une brève allocution «le peuple chinois ami» pour la fête nationale de la Chine, a indiqué l'agence Sana. Insistant sur l'importance de renforcer les relations entre les deux pays dans les différents domaines, le chef de la diplomatie syrienne a souligné, lors de cette cérémonie tenue à l'occasion du 70^e anniversaire de la fête nationale de la Chine, l'appui et les positions des deux pays dans les Instances internationales. A ce propos, il a apprécié la solidarité de la Chine avec la Syrie, notamment

l'utilisation de son veto au Conseil de sécurité, il y a quelques jours, contre le projet de résolution présenté par la Belgique, l'Allemagne et le Koweït, au sujet de la situation à Idleb en Syrie en crise. Annonçant le début des travaux du Comité constitutionnel syrien lancé après la visite de l'émissaire onusien Geir Pedersen, Al Mouallem a exprimé ses remerciements à la Chine, à la Russie et à l'Iran qui avaient accompagné les travaux des négociations pour parvenir à ce résultat. Pour sa part, l'ambassadeur de Chine à Damas, Feng Biao, a insisté sur les relations d'amitié profondes entre la Syrie et la Chine et la coopération

permanente entre les deux pays amis. Il a réitéré l'engagement de la Chine à sa position juste à l'égard de la crise en Syrie, insistant sur la nécessité de parvenir à une solution politique de la crise en Syrie. Le diplomate chinois a souligné la position de son pays soutenant la Syrie dans la lutte contre le terrorisme, félicitant le peuple syrien et sa direction pour les victoires remportées dans la guerre contre le terrorisme. Il a affirmé que son pays était prêt à participer à l'étape de la reconstruction et qu'il œuvre constamment pour le renforcement de ses relations avec la Syrie dans les différents domaines.

● Russie, Iran et Turquie contribueront à la tenue de la réunion du Comité constitutionnel syrien

Les ministres iranien, russe et turc des Affaires étrangères se sont mis d'accord, mardi, sur la nécessité de contribuer à la tenue de la 1^{re} réunion du Comité constitutionnel syrien prévue prochainement à Genève en Suisse. Les chefs de diplomatie iranien, Jawad Zarif, russe Sergueï Lavrov et turc Mevlüt Çavuşoğlu ont tenu une réunion, mardi, en marge de la 74^e Assemblée générale des Nations unies à New York. «L'Iran, la Russie et la Turquie ont réaffirmé leur attachement à la souveraineté, l'indépendance, l'unité et la cohésion de la Syrie», selon un communiqué publié sur le site web du ministère russe des Affaires étrangères. «Les ministres ont exprimé leur détermination à soutenir les

travaux du Comité constitutionnel syrien en s'engageant avec les parties syriennes et le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Syrie», mentionne la même source.

«La réunion du Comité constitutionnel est une étape vitale qui ouvrirait toujours la voie à un processus politique durable mené par la Syrie. Cela est conforme aux décisions du Congrès du dialogue national syrien et à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies», note, en outre, le communiqué. La Syrie a remis, à cette occasion, la liste des noms des membres de la délégation gouvernementale pour le comité constitutionnel aux ambassadeurs iranien et russe à Damas.

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid al-Mouallem, a déclaré, à ce propos, que les activités du Comité constitutionnel chargé de rédiger la Constitution de la Syrie en crise ne signifient pas la cessation des opérations militaires. «La guerre se poursuit en Syrie et nous poursuivrons les opérations militaires jusqu'à la libération de l'ensemble de notre territoire et cela n'est pas en contradiction avec les travaux sur la mise en place de la nouvelle Constitution», a déclaré Al Mouallem à la télévision syrienne. «Nous n'acceptons pas les idées et un calendrier sur les activités du Comité qui nous soient imposés de l'extérieur et nous ne permettrons jamais une ingérence dans la rédaction de notre

Constitution», a-t-il ajouté. L'émissaire spécial de l'ONU en Syrie, Geir Pedersen, qui était en déplacement en Syrie, lundi, a indiqué qu'il retournera à Damas après les réunions de l'Assemblée générale de l'ONU pour se mettre d'accord sur tous les détails. Pour rappel, les présidents iranien, russe et turc, respectivement Hassan Rohani, Vladimir Poutine et Tayeb Erdogan, se sont réunis le 16 septembre courant pour étudier la situation en Syrie. Les trois dirigeants avaient insisté, dans la déclaration commune sanctionnant les travaux de la réunion, «sur la souveraineté de la Syrie, son indépendance et son intégrité territoriale, ainsi que sur le strict respect des principes de l'ONU.

Venezuela

Poutine encourage Maduro à dialoguer avec l'opposition

- Le président russe Vladimir Poutine a appelé, hier, son homologue vénézuélien Nicolas Maduro à poursuivre un dialogue avec l'opposition pour éviter une situation «néfaste» dans un pays en proie à une profonde crise économique et politique.

«La Russie soutient tous les organes légitimes du pouvoir au Venezuela, le président et le parlement, ainsi que le dialogue que vous, Monsieur le Président, et votre gouvernement menez avec l'opposition», a déclaré Poutine lors d'une rencontre officielle au Kremlin. «Tout refus du dialogue est pour nous irrationnel, néfaste pour le pays et menace le bien-être de la population», a-t-il dit, tout en réaffirmant son soutien au Venezuela «en ce moment difficile où le pays se trouve sous une pression extérieure».

Selon Poutine, la Russie «a investi en gros 4 milliards \$ dans l'économie du Venezuela», notamment dans les secteurs agricole et pharmaceutique. Quant à la coopération militaire, elle «s'exprime avant tout à travers les engagements de la Russie pour l'entretien de l'équipement acquis par le Venezuela», a ajouté le chef du Kremlin. Arrivé, ce mardi, à Moscou, le président vénézuélien a dit qu'il «s'était toujours senti très à l'aise à Moscou». «Ensemble, nous pouvons surmonter tous les obstacles», a-t-il affirmé en s'adressant à Poutine. Les deux présidents se rencontreront mercredi pour «échanger sur les affaires régionales (...) et sur l'ingérence directe de pays tiers dans les affaires ibéro-américaines», avait indiqué le Kremlin. Nicolas Maduro, qui s'était rendu pour la dernière fois à Moscou en décembre, a également annoncé des rencontres avec les dirigeants d'«importantes sociétés russes» lors de cette nouvelle visite. Aux prises avec la pire crise économique de l'histoire récente de son pays, Maduro, au pouvoir depuis 2013, a été réélu pour un second mandat en 2018 à l'issue d'un scrutin boycotté par l'opposition qui en a rejeté les résultats, tout comme une grande partie de la communauté internationale. Fin janvier, le chef de file de l'opposition vénézuélienne, Juan Guaido, soutenu par de nombreux pays occidentaux dont les Etats-Unis, s'est autoproclamé président par intérim, sans pour autant parvenir à évincer Nicolas Maduro, le président légitime du Venezuela.

● Maduro entame une visite de travail en Russie pour renforcer les relations «historiques»

- Le président vénézuélien, Nicolas Maduro, est arrivé, ce mardi à Moscou pour une visite de travail, durant laquelle il doit s'entretenir avec son homologue russe Vladimir Poutine afin de renforcer les relations «historiques» entre son pays et la Russie, ont rapporté des médias locaux. «Nous arrivons dans la Patrie russe pour renforcer nos relations historiques et très positives d'échange et de respect entre nos peuples. La fraternité que nous avons construite au fil des ans est un axe fondamental pour la construction d'un avenir prospère au Venezuela», a affirmé le président vénézuélien à son arrivée, a indiqué l'agence Sputnik. Vladimir Poutine et Nicolas Maduro doivent s'entretenir mercredi lors d'une rencontre en tête-à-tête qui sera suivie par des négociations russo-vénézuéliennes au cours d'un déjeuner de travail, a déclaré aux journalistes le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, citée par la même source. Le porte-parole du Kremlin a également précisé que les deux parties devraient aborder le sujet des relations bilatérales, y compris des projets de partenariat qui sont en cours de réalisation. Toutefois, selon Peskov, les deux parties n'envisagent pas la signature de documents officiels à l'issue des pourparlers.

«Les dirigeants échangeront leurs avis concernant la situation dans la région, sur les affaires ibéro-américaines et sur le sujet de l'intervention directe des pays tiers dans ces affaires», a ajouté Peskov. Le président vénézuélien avait déclaré auparavant qu'outre l'entretien avec Vladimir Poutine, il devait rencontrer des entrepreneurs russes. Une source a confirmé à Sputnik que Nicolas Maduro est accompagné du ministre du Pétrole et président du groupe pétrolier vénézuélien PDVSA, Manuel Quevedo. La dernière visite en Russie de Nicolas Maduro remonte à décembre dernier. Il avait également été reçu à Moscou par le président Poutine.

Sahara occidental-Australie Le sénateur Tim Ayres apporte son soutien à la lutte légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le sénateur australien, Tim Ayres, a exprimé sa solidarité avec la lutte légitime du peuple sahraoui pour la liberté et le droit à l'autodétermination, affirmant avoir soutenu la question sahraouie parce qu'elle est une «cause juste». Intervenant lors d'une cérémonie organisée par le Comité d'amitié avec le peuple sahraoui en Australie, à Sydney, le sénateur Tim Ayres a exprimé sa solidarité avec la lutte légitime du peuple sahraoui pour la liberté et le droit à l'autodétermination. Politicien et syndicaliste australien, Tim Ayres est élu sénateur de la Nouvelle-Galles du Sud lors des dernières élections fédérales de 2019. Il est membre du Parti travailliste australien et ancien responsable syndical au sein de l'Union syndicale des ouvriers australiens. La cérémonie organisée par le Comité d'amitié avec le peuple sahraoui a vu, également, la présence de Meredith Anne Burgmann, militante politique membre du Parti travailliste, bien connue sur la scène politique australienne. Le sénateur Tim Ayres s'est dit, à l'occasion, heureux de soutenir «la cause juste du peuple sahraoui», soulignant que le Parti travailliste australien soutenait aussi la question sahraouie parce qu'il s'agissait, a-t-il ajouté, «d'une lutte de libération importante et de la défense du principe d'autodétermination des peuples». Dans ce contexte, il a exprimé l'espoir que «le peuple sahraoui sera en mesure

de décider de son sort dès que possible, comme l'ont réalisé d'autres peuples dans le monde». Il a loué, en outre, les efforts considérables déployés par le Comité australien d'amitié avec le peuple sahraoui et les succès remportés dans l'organisation de la tournée de la militante sahraouie Mme Techer Ahmed Saleh, actuellement en visite dans le pays. Pour sa part, le représentant du Front Polisario en Australie, Mohamed Fadel Kamal, cité par l'agence de presse sahraouie (SPS), a salué le Comité australien d'amitié avec le peuple sahraoui qui a organisé la cérémonie et la tournée de Techer Ahmed Saleh.

Il a présenté, lors de son intervention, les derniers développements de la question sahraouie, estimant qu'elle a franchi une étape importante et sensible, tout en déplorant la démission de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, l'ancien président allemand, Horst Kohler. A ce propos, le représentant sahraoui a affirmé que des consultations intensives avaient eu lieu au sein des Nations unies pour trouver un successeur à Kohler, exprimant l'espoir que le nouvel envoyé personnel du SG des Nations unies serait capable de surmonter les obstacles à la tenue d'un référendum libre et équitable permettant au peuple sahraoui de disposer de lui-même et de son indépendance

France

Des milliers de personnes défilent contre un projet de réforme des retraites

Plusieurs milliers de personnes ont défilé mardi en France, à l'appel de la Confédération générale du travail (CGT) contre un projet de réforme des retraites, avec des perturbations dans les transports, rapportent les médias. «On va laisser des gens de côté avec des petites retraites. Je vois des gens régulièrement reprendre un travail à la retraite car ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts», a témoigné Catherine, descendue dans la rue à Marseille (sud) avec plus de 3700 personnes, selon les autorités. La réforme du système de retraites français prévoit la disparition de tous les régimes spéciaux - 42 - dont bénéficient certains fonctionnaires, les employés de plusieurs grandes entreprises publiques et une poignée d'autres professions, et leur remplacement par un système universel de retraite par points, à l'horizon 2025. Près de 150 mobilisations ont eu lieu en France, sous le mot

d'ordre: «Emploi, salaires, services publics, retraites: stoppons la régression sociale!». A Paris, un comptage réalisé par Occurrence pour un collectif de médias, a recensé 12 300 manifestants. Le patron de la CGT, Philippe Martinez, a revendiqué un total de 150 000 manifestants à travers la France. Conséquence d'une grève des cheminots, le trafic était perturbé à la SNCF (un train sur deux hors TGV), mais les métros et les bus n'étaient pas concernés. «On part déjà à la retraite trop tard, on est épuisés. Après 44 ans de travail, on touche des retraites de misère, et on doit s'occuper de nos parents et parfois des enfants qui font des études plus longues», a déploré Marie-Paule Dano, une manifestante de 66 ans à Clermont-Ferrand (centre). Le gouvernement prévoit de faire voter le projet de loi sur les retraites d'ici juillet 2020.

Ahsene Saïd /Ag.

Association les Amis de Abdehamid Benzine Du plurilinguisme ou multiculturalisme cosmopolite, des langues et de la citoyenneté

L'Association les Amis de Abdelhamid Benzine, organise le samedi 28 septembre 2019 à la Filmathèque Mohamed-Zinet, Riadh El Feth à Alger une rencontre portant sur des thèmes intéressants les langues et la culture avec la participation d'éminents linguistes et hommes de lettres algériens et étrangers.

Le programme de cette journée comporte des communications suivies de débats. Dans un souci de partager et vulgariser le savoir et la connaissance, nous publions la synthèse de deux communications des deux professeurs d'université Abderrezak Dourari et de Khaoula Taleb Ibrahim.

Le multiculturalisme et unité nationale. Des langues et des cultures en Algérie : de l'unité dans l'université de Abderrezak Dourari (Professeur des sciences du langage et de traductologie - Université Alger 1

L'Etat algérien, à l'instar des autres Etats du Maghreb, a été construit sur la base d'une vision imprégnée de l'idéologie arabo-islamique dominante dans les années de combat pour la Libération nationale. Parfois mue par des visées progressistes, d'émancipation des peuples de leur segmentarité et de leurs mentalités archaïques dans la perspective de leur unification face aux menées colonialistes de l'époque, cette idéologie considérait, tout comme le fit la révolution française, la pluralité comme une faiblesse face aux enjeux ainsi perçus. Réifiante, unifiait et déréalisante, cette posture aura scotomisé la pluralité réelle des populations, des régions, des langues et des cultures effectives et historiques et aura été à la base de tensions relativement graves et frustrantes à l'égard de cet Etat national jacobin, rigide et conservateur.

L'Algérie officielle a renoué progressivement avec le pluralisme dès la reconnaissance de tamazight comme langue nationale (2002), suivie de son élévation au rang de langue officielle en 2016.

Mieux l'article 4 de la Constitution de 2015 parle des variétés de tamazight usitées sur le territoire national ébauchant par là-même l'idée de pluralisme des langues et des cultures autochtones. Elle n'ira, cependant, pas jusqu'à aborder la question de l'arabe algérien-langue maternelle d'une grande partie des Algériens et langue véhiculaire pour la grande majorité des Algériens de toutes les régions et compréhensible au Maroc et en Tunisie. Ce pluralisme ne semble pas pouvoir être contenu et régi dans le cadre étrié des lois et de l'organisation actuelle austère de l'Etat algérien qui devrait réajuster ses contours pour repousser ceux du multiculturalisme citoyen garantissant le savoir-vivre ensemble en paix dans la diversité et l'adhésion du peuple à son Etat.

Statut de tamazight : du déni à la folklorisation des acquis - Mustapha Tidjet (CRLCA - Centre de recherche en langue et culture amazighes - Université de Béjaïa).

La revendication amazighe remonte au mouvement national, mais, dès le début, elle a rencontré un déni de reconnaissance des responsables politiques, et la crise dite berbériste de 1949 en est une parfaite illustration. La situation n'a pas connu d'évaluation significative après l'indépendance. Dans le cadre de cette communication, nous allons survoler les différentes étapes qu'a connues la revendication identitaire amazighe pour arriver à son statut actuel. Nous allons essayer de présenter le statut officiel de tamazight tel qu'il est présenté par les pouvoirs publics, d'une part, et la perception qu'ont les locuteurs des différents acquis, d'autre part.

Quelques réflexions pour la gestion didactique du plurilinguisme algérien de Khaoula Taleb Ibrahim (Professeure des universités, directrice du Laboratoire de Linguistique, sociolinguistique et didactiques des langues, LISODIL)

Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières, du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marqué en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et l'arabisation de l'Afrique du Nord ; coexistence dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent cette diversité à leurs besoins expressifs. Nous sommes, donc, en présence d'un plurilinguisme avéré, mais la coexistence houleuse, fluctuante et parfois conflictuelle de ces mêmes variétés dans le champ symbolique et culturel traversé par des rapports de domination et de stigmatisation linguistique qui sont aggravés par les effets d'une politique unanimeste, volontariste et centralisatrice qui exacerbe les enjeux d'une problématique identitaire fortement malmenée par les vicissitudes de l'histoire.

Ces mêmes enjeux traversent l'espace scolaire qui, paradoxe des paradoxes, tout en fonctionnant, du moins jusqu'à ces dernières années, dans la négation complète de la réalité de ce plurilinguisme, n'a pas pu échapper aux surenchères idéologiques qui en mettant l'accent sur la question de l'identité ont contribué à dévier, sinon à brouiller les véritables missions de l'école, à savoir celle de former des citoyens capables de relever les défis de la modernisation de leur pays et de le mener vers le progrès et la justice sociale.

Il devient, donc, nécessaire de revoir notre appréhension du plurilinguisme de notre société en mettant en valeur la dynamique de son fonctionnement qui relève plus du continuum que de l'addition et la juxtaposition de monolinguisms tout en demeurant attentifs au fait que «les langues ne se rencontrent pas seulement dans la réalité directement observable.

Leurs contacts dans l'imaginaire sont également importants à connaître, «Contacts de langues en Bretagne» in Travaux linguistiques de Nice, cité par Méderic Gasquet-Cyrus, «Contacts de langues réels, imaginaires, fantasmés, sublimés in JBilliez dir. (2003), Contacts de langues. Modèle, typologies, interventions, L'Harmattan - Paris. Prendre en compte les attitudes et les représentations individuelles et collectives des acteurs de l'espace scolaire fortement conditionnées par celles développées par l'espace social dans son ensemble, ce qui suppose in fine la prise en charge par l'espace scolaire du plurilinguisme sociétal dans une double dimension qui permette à l'école de devenir le miroir et le reflet de ce plurilinguisme, mais aussi et surtout, en second lieu d'en optimiser les aspects positifs d'ouverture sur la diversité culturelle du pays et favoriser l'accès au savoir et à la réussite scolaire.

Nous allons, donc, dans un premier temps, nous attacher à identifier les composantes du plurilinguisme algérien, à définir ses implications dans la réalité des pratiques d'apprentissage et des conduites d'enseignement telles qu'elles sont développées dans l'école algérienne avec leurs distorsions et leurs effets négatifs sur le développement harmonieux des apprenants ; puis, dans un second temps, d'exposer un certain nombre de postures épistémologiques et méthodologiques et de réflexions qui, si elles sont prises en charge, permettrait de dessiner les contours d'un espace scolaire plurilingue qui réponde aux attentes des Algériens qui aspirent à voir l'école de leurs enfants libérée des hypothèques et des dérives de la sur enchère des idéologies et de la politique.

Ahsene Saaid

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ILLIZI

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE ET DE PROXIMITE DE DJANET

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Établissement public de santé de proximité de DJANET organise un concours pour recrutement dans les spécialités indiquées au tableau ci-dessous :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Médecin généraliste de santé publique	Concours sur titre	Parmi les Candidats titulaires d'un diplôme doctorat en médecine	Doctorat en médecine	05	EPSP Djanet	
Chirurgien dentiste généraliste de santé publique	Concours sur titre	Parmi les Candidats titulaires d'un diplôme chirurgien dentiste	Chirurgie dentaire	01	EPSP Djanet	
Administrateur analyste	Concours sur titre	Parmi les candidatures titulaires d'un diplôme master d'enseignement supérieur : ou d'un titre reconnu équivalent	Parmi Les candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur : -Sciences juridiques et administratives -Sciences économiques -Sciences financières -Sciences politiques et relations internationales -Sciences commerciales -Sciences Islamiques (chariaa et droit) -Sciences de gestion -Sciences de l'information et de la communication : sauf les spécialités presse écrite et audiovisuel -Sociologie : sauf la spécialité sociologie éducative -Psychologie : spécialité (organisation et travail) ou d'un titre reconnu équivalent	01	EPSP Djanet	
Biologiste du 1 ^{er} degré de santé publique	Concours sur titre	Parmi les Candidats titulaires d'un diplôme licence en biologie ou d'un titre reconnu équivalent	Microbiologie - parasitologie - physiologie animal - génétique - biologie de la reproduction - biologie cellulaire - biochimie - neurobiologie moléculaire - physiologie pathologie - génie biologique .	01	EPSP Djanet	
Attachée principale d'administration	Concours sur titre	Parmi les Candidats titulaires d'un diplôme technicien supérieur	Gestion public - droit des affaires - droit des relations publiques internationales - commerce internationale - marketing-gestion des ressources humaines- psychologie.	01	EPSP Djanet	
Comptable principale d'administration	Concours sur titre	parmi les Candidats titulaires d'un diplôme technicien supérieur	Technicien supérieur en comptabilité ou d'un titre reconnu équivalent	01	EPSP Djanet	

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite.
- Copie certifiée conforme à l'original du titre ou du diplôme requis;
- Copie certifiée conforme à l'original du titre justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national;
- Copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité nationale ;
- Extrait du casier judiciaire N°03, en cours de validité;
- Deux (02) photos d'identité;
- Certificat de résidence au niveau de la circonscription de la wilaya d'illizi;
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant;
- Une copie certifiée conforme à l'originale du relevé de note du cursus de formation;
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant;
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant;
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant;
- Certificats médicaux (médecine générale et phthisiologie);

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :

- Le délai des inscriptions au concours sur titres est fixé à 15 jours de travail à compter de la date de la parution du premier placard publicitaire dans la presse écrite.

- Les demandes doivent être Transmises à la Direction de l'Établissement public de santé de proximité de Djanet - Sous-Direction des Ressources Humaines.

• **Observation** : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en Considération.



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33



21h05 : Cold Case / affaires classées

L'équipe enquête sur la disparition d'une jeune femme, enlevée le jour de ses fiançailles. Lilly et Scotty recueillent le témoignage du principal suspect...



2

19h10 : Envoyé spécial

Gaz, des conduites à risque ? Le 12 janvier 2019, l'explosion d'un immeuble de la rue de Trévis, dans le 9^e arrondissement de Paris, fait 4 morts et une soixantaine de blessés. Depuis, de nombreuses questions subsistent...



3

20h40 : Altitudes

De retour dans son village natal pour l'enterrement de son père, une alpiniste de haut niveau, atteinte d'une maladie dégénérative, voit ressurgir son passé...



4

20h25 : Rizzoli & Isles

Au cours du baptême de TJ, le fiancé de Lydia déclare de façon tonitruante vouloir emmener sa famille loin de Boston, et Maura découvre un cadavre...



5

19h35 : Le cosmos dans tous ses états - La matière noire

L'espace est constitué à 95% d'une matière intergalactique, baptisée «matière noire», par les scientifiques, invisible et impalpable pour l'être humain...



21h35 : Borgen, une femme au pouvoir

Birgitte visite une base militaire en Afghanistan au moment où celle-ci est attaquée : la question de rapatrier les troupes se pose de manière urgente...



18h45 : Gothika

Une psychiatre est internée dans son propre hôpital, soupçonnée d'avoir tué son mari, un meurtre pour lequel elle accuse le fantôme d'une disparue...



19h05 : Very Bad Trip 3

Pour sauver leur ami, pris en otage par des truands, trois copains délurés doivent retrouver un certain monsieur Chow. Ils n'ont que trois jours pour réussir...



20h40 : NCIS

Sam passe au-delà de la juridiction du NCIS quand la fille d'un commandant est kidnappée, éveillant en lui de vieux et douloureux souvenirs...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel Le Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

Athlétisme - Mondiaux-2019

Taoufik Makhloufi, figure de proue de la participation algérienne à Doha

Les espoirs algériens de décrocher une médaille aux Mondiaux-2019 d'athlétisme reposeront sur le demi-fondiste Taoufik Makhloufi, le plus en forme des six représentants nationaux engagés dans cette compétition prévue du 27 septembre au 6 octobre à Doha (Qatar).

Le hurdler Abdelmalik Lahoulou a lui aussi affiché une forme éblouissante au cours des derniers mois, descendant même sous la barre des 50 secondes sur le 400 m haies. Mais comme leur nom l'indique, ces Championnats du monde vont drainer la participation des meilleurs athlètes du moment, faisant qu'il sera probablement difficile d'accrocher un podium. Le seul Algérien à pouvoir réussir ce tour de force semble être Makhloufi, qui avait réussi un chrono de 3:31.77 lors de la 12^e étape de la Ligue de Diamant, disputée fin août dernier à Paris. Même le directeur technique national à la Fédération algérienne d'athlétisme, Abderrahmane Morceli, l'a reconnu : «Mis à part Makhloufi et Lahoulou, il est difficile de voir nos athlètes jouer les premiers rôles à Doha». Longtemps blessé, Makhloufi a effectué son retour à la compétition le 16 juillet dernier, à l'occasion du meeting international de Sotteville-lès-Rouen (France), où il avait pris la deuxième place sur le 800 m,



avec un chrono de 1:46.33. Il avait enchaîné le 20 juillet, sur la même distance, avec le meeting international d'Heusden Zolder (Belgique), décrochant la 2^e place en 1:45.33 et réalisant par la même occasion les minima de participation aux Mondiaux-2019 de Doha. Néanmoins, et même s'il est qualifié dans ses deux distances de prédilection, le natif de Souk Ahras a décidé de ne concourir que sur le 1500 m, considérant que

c'est là qu'il aura plus de chances de réussir un bon résultat. Les quatre autres représentants algériens aux Mondiaux de Doha sont Yassine Hethat (800 m), Mohamed Belbachir (800 m), Billel Tabti (3000 m/steeple) et Yasser Mohamed Tahar Triki (triple saut). Lahoulou sera le 1^{er} Algérien à entrer en lice dans cette compétition, vendredi pour le compte des séries, suivi le lendemain par Triki.

Cyclisme - Jeunes talents

9 cadets en stage de 10 jours à Béjaïa

Neuf cyclistes de la catégorie cadette effectueront un stage de préparation du 25 septembre au 5 octobre 2019 à Béjaïa, a-t-on appris, ce mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). «Le départ est prévu à 7h, près de l'Opéra d'Ouled Fayet (Alger), sous la conduite du coach Mohamed Allab, qui sera secondé par le mécanicien Djamel Nourani» a encore précisé la FAC dans un communiqué. Les cyclistes concernés par ce stage sont : Salah-Eddine Cherki (Club El Maleh - Aïn Témouchent), Ryad Benbrahim (IRBEK/Biskra), Redouane Brinis (IRBEK - Biskra), Abdenour Sahraoui (ASNOT- Oran), Abdelkarim Ferkous (CCDM - Constantine), Oussama Mimouni (VCAB - Alger), Abdelatif Guerroudj (MAJD/Blida), Akram belabssi (MAJD - Blida) et Achraf ferhat (CRC - Alger).

Athlétisme

Sebastian Coe réélu à la tête de l'IAAF

Le Britannique Sebastian Coe, seul candidat, a été réélu à la tête de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), hier, lors du Congrès de l'IAAF à Doha (Qatar). Coe, ex-légende de l'athlétisme britannique, est président de l'IAAF depuis 2015 et a été réélu pour 4 ans, à 2 jours de l'ouverture des Mondiaux de Doha. Le Congrès a élu le Britannique de 62 ans à l'unanimité (203 voix sur 203). Lors de son premier mandat, Coe a, notamment permis de créer l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU), chargée de juger les questions d'éthique et de dopage.

Handball - Championnat arabe

Le GS Pétroliers domine Burgan (28-17)

Le GS Pétroliers a disposé facilement des Koweïtiens de Burgan par 28-17 (mi-temps : 13-06), hier, à Amman (Jordanie), en match comptant pour la 3^e journée du 35^e Championnat arabe des clubs de handball messieurs (groupe A). Il s'agit de la 2^e victoire du représentant algérien dans cette compétition après celle inaugurale, lundi, face à la formation saoudienne d'Al Wehda (23-22) contre une défaite, mardi, devant les Qataris d'Al Gharafa (31-33). A la faveur de leur succès, les hommes de Réda Zeguili, qualifiés en quarts de finale comme d'ailleurs toutes les autres équipes, consolident leur 2^e place du groupe A avec 4 points, en attendant l'autre match entre Al Gharafa et Al Wehda tout à l'heure. Le groupe B est composé de l'ES Tunis (Tunisie), du Raja Agadir (Maroc), de Qatar SC (Qatar) et d'Al Koweït (Koweït). Les quarts de finale auront lieu vendredi.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de M'sila

Direction des services agricoles

Cité administrative - M'sila

NIF : 099 0280 19 000 335

Mise en demeure N° 01

- Vu le marché visé en date du 17/01/2019 sous le N° 09 et approuvé le 22/01/2019 sous le N° 01 relatif à l'acquisition et installation des kits solaires pour les bâtiments d'élevages (34 unités) à travers la wilaya de M'sila.
- Vu l'ordre de démarrage des travaux du 30/01/2019.
- Vu l'expiration du délai de réalisation contractuel (04 mois) et le non démarrage des travaux objet de ce marché.
- Vu la mise en demeure du 08/09/2019.

L'entreprise régionale de génie rural «ERGR ATLAS» sise à Djelfa, est mise en demeure pour entamer les travaux objet de ce marché suscité, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, passé ce délai, des mesures coercitives seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.

L'Echo d'Algérie : 26/09/2019

Anep : 1916 020 563

Handball - Nationale 1 - MC Oran

«Retrouver l'élite dès la saison prochaine malgré le manque de moyens financiers», selon Nacereddine Bessadjrari

Le MC Oran visera l'accession en Excellence de handball après une année passée en Nationale 1, a indiqué, hier, le manager général du club, Nacereddine Bessadjrari. «Nous allons tout faire pour retrouver notre place parmi l'élite. La mission ne sera certes pas facile, mais nous allons faire en sorte de poursuivre sur notre lancée de la 2^e partie de l'exercice passé», a déclaré à l'APS Bessadjrari qui signe son retour au club qu'il a quitté la saison précédente. «L'équipe avait réalisé un bon parcours lors de la phase retour de la saison passée, sauf qu'elle n'a pas pu rattraper son retard de la première manche dû, comme tout le monde le sait, aux nombreux problèmes vécus durant l'intersaison», a-t-il poursuivi. Le MCO, jadis fier de la petite balle oranaise, n'a pas cessé de manger son pain noir depuis plusieurs années. L'équipe a touché le fond en rétrogradant en Nationale 1 à l'issue de l'avant-précédent exercice. Mais tout le monde dans le club a pris conscience de la nécessité de remettre les «Hamraoua» à la place qui leur sied, selon Bessadjrari, assurant que les leçons du passé ont été bien retenues, comme l'atteste l'entame hâtive de la préparation de la nouvelle saison. «Ca fait déjà une vingtaine de jours que nous avons commencé les entraînements avec des

séances axées sur le volet physique, avant de passer à l'aspect technico-tactique dès cette fin de semaine en programmant des séances au niveau de la salle omnisports Akid-Lotfi», a encore précisé le même responsable, poursuivant qu'il aurait souhaité faire bénéficier ses poulains d'un stage pour leur permettre de travailler dans de meilleures conditions, «sauf que les moyens financiers ne le permettent pas». Concernant le staff technique qui aura à diriger les «Rouge et Blanc» la saison prochaine qui débutera le 25 octobre, il sera composé du duo Mekhloufi Bouabdellah-Tab Sid-ahmed. Le second nommé avait pris les commandes techniques du MCO au cours de la phase retour de la saison passée et a réussi un bon parcours ayant finalement permis à l'équipe de terminer 3^e au classement. Et pour atteindre son objectif, la direction oranaise a maintenu l'ossature de l'effectif de la saison précédente, tout en étant à la recherche de renforts de qualité. «Nous souhaitons engager au moins deux joueurs chevronnés pour encadrer les jeunes en place et nous faire bénéficier de leur expérience dans la course à la montée, mais pour l'instant on n'a pas encore mis la main sur les éléments au profil recherché», a conclu l'ancien international algérien.

Handball - CAN-2019 - Cadettes

L'Egypte championne d'Afrique, l'Algérie 5^e

L'Algérie a terminé à la 5^e place de la Coupe d'Afrique-2019 de handball (cadettes) qui a pris fin mardi soir à Niamey (Niger) avec le sacre de l'Egypte. Pour la 6^e et dernière journée de compétition, la sélection algérienne a été battue par son homologue guinéenne sur le score de 32-25 (mi-temps : 18-10). L'Algérie compte un bilan de deux victoires devant la RD Congo (28-19) et le Niger (30-20) contre 4 défaites face à la Tunisie (24-22), l'Angola (36-10), l'Egypte (36-15) et donc la Guinée. Dans les autres rencontres de l'ultime journée, l'Egypte a battu la Tunisie (27-21) et l'Angola a éliminé la RDC (32-20). Le Niger était exempt. Au classement final, l'Egypte est leader et championne d'Afrique avec 12 points (carton plein), suivie respectivement de l'Angola (2^e, 10 pts) et de la Tunisie (3^e, 7 pts), les trois équipes étant qualifiées au Championnat du monde de la jeunesse Chine-2020. Les Tunisiennes n'ont arraché leur qualification que grâce à un meilleur goal-averge que les Guinéennes, également 3^{es} avec 7 points (+11 pour les premières, +1 pour les secondes). L'Algérie est 5^e avec 4 points, devant la RD Congo (2 pts) et le Niger (0 pt). Le tournoi s'est déroulé sous forme de mini-championnat sans qualification pour les demi-finales comme annoncé auparavant par les organisateurs, en présence de sept pays, à savoir le Niger, l'Algérie, la Tunisie, l'Angola, l'Egypte, la Guinée et la RD Congo.

Violences dans les stades

Les vieux démons sont de retour

Chasser le naturel, il revient au galop. Lors de l'exercice écoulé, les nouveaux dirigeants de la JSK se pavanaient devant les images de la télévision montrant des familles composées de femmes, d'enfants et de personnes âgées prendre place dans les travées du stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou dans la joie et la bonhomie.

Is répétaient à qui voulait les entendre que le club phare du Djurdjura a fini avec les vieilles pratiques qui ont longtemps terni l'image de marque de la prestigieuse institution kabyle, notamment sous le règne de Moh Cherif Hannachi. Un règne au cours duquel le fief des Canaris était devenu pratiquement infréquentable. La JSK voulait même être la première équipe dans le pays à casser les tabous en encourageant la gent féminine et les familles à investir fréquemment les tribunes. On se réjouissait, quant à nous, du changement, surtout que les équipes visiteuses étaient bien accueillies et pouvaient évoluer à l'aise et sans pression particulière. Image trompeuse qui n'a pas duré longtemps, puisqu'il a suffi, ce mardi, d'une cuisante défaite qui se dessinait à domicile face au CRB, pour que les vieux démons ressurgissent et reprennent le dessus. Des souvenirs lugubres et tragiques sont remontés à la surface, nous rap-

pelant le drame d'Ebossé qui est toujours dans les mémoires. La réaction violente de certains supporters de la JSK, après le troisième but du CRB ne peut être justifiée ou expliquée que par la bêtise humaine. Comme si une équipe ne peut pas perdre chez elle. C'est une aberration ! Il y a des comportements auxquels on peut chercher des justifications, des prétextes, mais celui de ces énergumènes est sans appel. On ne peut que le condamner avec la plus grande fermeté et se désoler pour un club qui mérite mieux. «Je tiens à dénoncer les incidents regrettables d'aujourd'hui avec malheureusement une fin de partie houleuse. Nous avons joué un match de football, nous avons perdu et comme nous l'avons dit aux supporters, on va gagner des matchs et on va aussi perdre même à Tizi-Ouzou. C'est la loi de ce sport», a regretté la mort dans l'âme le porte-parole et ancienne figure de proue de la JSK, Miloud Iboud. «Aujourd'hui, je suis tellement



écœuré de la réaction de certains de nos supporters que je me pose énormément de questions», a-t-il ajouté pensant peut-être à se retirer de ce milieu ingrat et hostile. Il y a en effet de quoi perdre la foi, même si on ne peut pas forcément être d'accord avec lui quand il déclare que «ce qui s'est passé face au CRB

est prémédité». Conséquences de la mal vie et d'une frustration sociale galopante, il faut dire que la réaction du supporter algérien en général est devenue par la force des choses intempesive, incontrôlable, voire irrationnelle. A la moindre contrariété, il peut exploser comme une bouilloire en fusion.

Le football n'est qu'un défouloir pour ces jeunes désemparés et sans aucun repère. C'est tout le drame de nos stades actuellement. Le mal est profond et difficile à déraciner, comme on a pu le constater, ce mardi, à Tizi-Ouzou.

Ali Nezlioui

Ligue 1 - Incidents JSK-CRB

Réunion de la Commission de discipline ce jeudi



La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé mercredi que sa Commission de discipline (CD) se réunira le jeudi 26 septembre courant, à partir de 11h, pour traiter les dossiers des rencontres disputées lundi et mardi, dans le cadre de la 5^e journée du championnat de Ligue 1. Parmi les dossiers les plus chauds qui seront mis sur la table, celui du match JS Kabylie-CR Belouizdad, disputé mardi soir au stade du 1^{er}-Novembre à Tizi-Ouzou et qui a été interrompu à la 81^e minute, consécutivement à l'envahissement de terrain ayant suivi le dernier but du Chabab, surprenant vainqueur en déplacement (0-3). Assommés par une ouverture du score précoce, signée Adel Djerrar (10'), les Canaris n'avaient jamais réussi à revenir dans ce match, malgré le soutien indéfectible de leurs

supporters. D'où d'ailleurs la frustration des fans de la JSK lorsque l'attaquant Hamza Bellahouel ait ajouté deux autres buts pour le Chabab (74', 77'), et qui furent pour eux synonymes de coup de grâce. Ainsi, à partir de la 78', plusieurs supporters en furie ont commencé à défoncer les grilles de protection, avant de pénétrer sur la main courante et de contraindre l'arbitre de la rencontre à arrêter le jeu pendant plusieurs minutes. Réalisant que le calme n'était pas prêt de revenir et considérant que les conditions de sécurité n'étaient plus réunies pour que le jeu puisse se poursuivre, Gamouh avait décidé de mettre fin aux débats. La réunion de la CD de la LFP se tiendra ainsi à la veille des matchs de la 6^e journée, dont une partie est programmée ce samedi 28 septembre.

Football - Ligue 1

Les mal classés ont fait leur beurre, le CABBA rate le coche

La cinquième journée de Ligue 1 algérienne de football, disputée mardi, a été favorable aux mal classés CS Constantine, Paradou AC et USM Bel-Abbès, ayant enfin remporté leur première victoire de la saison, au moment où le CA Bordj Bou-Arréridj a laissé passer une excellente occasion de s'emparer du leadership, après s'être contenté d'un nul à domicile contre l'AS Aïn M'lila (2-2). Coincés dans les abysses du classement, sans la moindre victoire depuis l'entame de la saison, les mal classés étaient dans l'obligation de

réagir ce mardi, à commencer par le Paradou AC, qui était lanterne-rouge, avec zéro point au compteur. Les Jaune et Bleu ont ainsi profité de la réception du nouveau promu ASO Chlef pour conjurer le mauvais sort et renouer avec le succès, grâce notamment à leur international Adem Zorgane, auteur de l'unique but de cette rencontre (10'). De leur côté, le CSC et l'USMBA ont fait un peu mieux, en remportant leurs victoires en déplacement, respectivement chez le NC Magra et l'US Biskra, sur le même score (1-2). En revanche,

les choses se sont moins bien passées pour le CA Bordj Bou-Arréridj, tenu en échec par l'AS Aïn M'lila (2-2), alors qu'une victoire l'aurait provisoirement propulsé en tête du classement. Les Criquets se contentent ainsi de la deuxième place, derrière le MC Alger, qui de surcroît compte un match en moins, car n'ayant pas encore disputé son grand derby contre l'USM Alger. Autre mauvaise affaire de la journée, la grosse gifle prise par la JS Kabylie contre le CR Belouizdad (0-3), et qui a provoqué un envahissement de terrain

ayant conduit à un arrêt du match (81'). Cette 5^e journée avait démarré le dimanche 15 septembre, avec le match avancé MC Oran-MC Alger, ayant tourné finalement à l'avantage du Doyen (2-3), avant de reprendre le lundi 23 septembre, avec le choc NA Hussein Dey-ES Sétif, remporté finalement par les Sang et Or (4-3). Les débats de cette 5^e journée se clôtureront avec le déroulement de la rencontre mettant aux prises l'USM Alger et la JS Saoura, et dont la date reste encore à programmer.

Coupe arabe des clubs

Victoire du MC Alger face à Dhofar 1-0

Le MC Alger a battu la formation omanaise de Dhofar Club sur le score de 1-0, mi-temps (0-0) mardi soir au stade du 5-Juillet en match aller des 16^{es} de finale de la coupe arabe de football.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Ayoub Azzi (59^e mn) pour le MC Alger. La manche retour aura lieu le 30 septembre à Salalah au Sultanat d'Oman. L'autre représentant algérien dans cette compétition arabe, la JS Saoura s'est inclinée lundi soir à Béchar face à la formation saoudienne d'Al Shabab sur le score de 3-1.

Le «Doyen» petitement

Le MC Alger s'est contenté d'une courte victoire devant les Omanais de Dhofar (1-0) pour son retour en Coupe arabe des clubs de football, mardi soir au stade du 5-Juillet (Alger) en 16^e de finale aller de la compétition. Absent des compétitions continentales cette saison, le MCA mise énormément sur la lucrative Coupe arabe qu'elle avait quittée durant le dernier exercice en quarts de finale, éliminé par les Soudanais d'El Merrikh, alors entraînés par le Tunisien Yamen Zelfani, l'actuel coach de... Dhofar. Dirigeants, staff technique et joueurs étaient déterminés à remporter une victoire sécurisante avant la manche retour, prévue le 30 septembre à Salalah, ce qui

n'a pas été le cas et doivent se contenter d'un seul but d'avance, signé Ayoub Azzi à la 59^e mn de jeu d'une frappe sèche des 25 m qui n'a laissé aucune chance au portier adverse Favez Al Rusheidi. Avant, le club algérois n'avait réussi à se procurer aucune occasion franche de scorer, notamment en première période. La faute à un adversaire bien en place sur le terrain qui a joué en bloc, ce qui a créé d'énormes problèmes aux coéquipiers du capitaine Walid Derrardja. Au retour des vestiaires, le «Doyen» est revenu avec des intentions beaucoup plus offensives et c'est logiquement qu'il a réussi à ouvrir la marque. Mais au lieu de continuer à faire le pressing pour ajouter un 2^e but, les hommes de Bernard Casoni ont inexplicablement cessé de jouer, donnant l'impression de se contenter de cette victoire étriquée. Ce sont même les Omanais, qui n'ont jamais inquiété l'arrière-garde mouloudienne durant toute la rencontre, qui ont failli remettre les pendules à l'heure à la 90^e+2 sur corner, donnant des sueurs froides au gardien Chaâl et ses coéquipiers. Dans une semaine sur les terres omanaises, le MCA devra sortir le grand jeu pour défendre son maigre acquis et poursuivre l'aventure arabe.



Déclarations

Bernard Casoni (entraîneur - MC Alger) :

«Il faut féliciter l'adversaire, ça n'a pas été facile pour nous, je l'avais dit avant et cette équipe de Dhofar l'a démontré ce soir. Ça s'est joué sur un exploit. La pelouse était difficile à jouer, elle est grasse, elle est bosselée, les meilleures conditions n'étaient pas réunies. Je suis très content du résultat, on gagne 1-0, on essaye de proposer du jeu sur un terrain difficile à jouer face à une très bonne équipe. Ce qui est intéressant, c'est qu'on reste sur une dynamique de victoires. Dans les conditions où nous sommes, je trouve que les joueurs ont été irréprochables».

Yamen Zelfani (entraîneur - Dhofar) :

«Tous les joueurs ont appliqué mes consignes et je les remercie. Je connais très bien le Mouloudia, on a essayé d'occuper les espaces, mais leur but est venu d'un exploit individuel d'Azzi de loin. Nous avons eu deux occasions pour égaliser, en vain. Nous avons de grandes ambitions dans cette compétition. Devant le Mouloudia, on ne peut

pas ouvrir le jeu, nous l'aurions payé cash. C'est une défaite par 1-0 certes, mais c'est la première manche et il reste une autre à Oman. Nous avons quelques joueurs blessés qu'on tentera de récupérer pour le match retour».

Ayoub Azzi (défenseur et buteur - MC Alger) :

«C'était un match difficile. Nous avons développé notre jeu sans pouvoir tromper l'adversaire. Ils (les Omanais, ndr) ont bien occupé le terrain, ce qui m'a poussé à tenter ma chance de loin. Ça reste un résultat insuffisant pour la qualification qu'on devra arracher des terres omanaises. On tâchera de rendre une meilleure copie au retour».

Hichem Nekkache (attaquant - MC Alger) :

«L'important était de gagner. L'adversaire était à la hauteur notamment sur le plan tactique, il a occupé tous les espaces. La preuve : le but est venu d'un tir de loin. Un match retour

difficile nous attend. A Salalah ce sera une autre paire de manches, je m'attends à une rencontre ouverte».

Favez Al Rusheidi (gardien - Dhofar) :

«Je remercie mes coéquipiers pour leur prestation. Ce n'est que la première manche, il reste une deuxième qu'on devra remporter à Salalah. (Sur le but d'Azzi des 25 m). C'est le football, il y a toujours des erreurs. Nous avons tous une part de responsabilité».

Ali Beit Al Nahar (capitaine et milieu - Dhofar) :

«Nous avons entamé la rencontre avec une tactique bien précise, bloquant les couloirs, mais le but est venu de loin. Il nous reste le match retour, nous avons tous les moyens pour renverser la vapeur devant un adversaire difficile qui mérite notre respect».

Coupe arabe des clubs - 16^{es} de finale - Retour
L'ES Sahel, tenante du titre, éliminée par Chabab jordanien

L'ES Sahel, tenante du titre, a été éliminée par le club jordanien Chabab après sa défaite (0-1) au match retour des 16^{es} de finale de la Coupe arabe des clubs de football, disputé mardi au stade Ben Jannet à Monastir à huis clos. Au match aller, la formation jordanienne l'avait

également emporté 2 à 1. L'autre représentant tunisien en Coupe arabe, l'ES Tunis, disputera mercredi 2 octobre (19h) au stade de Radès son match retour des 16^{es} de finale face aux Libanais d'Ennejma. Au match aller les deux équipes avaient fait match nul (1-1).

Foot - Tournoi de l'UNAF féminin - U20
4 pays attendus à Tanger

Quatre sélections féminines des U20 prendront part au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) prévu du 1^{er} au 8 octobre à Tanger (Maroc), ont annoncé les organisateurs. Le tournoi enregistrera la participation des sélections du Maroc (pays hôte), de l'Algérie, de la Tunisie et du Burkina Faso et se déroulera

sous forme d'un mini-championnat au terme duquel le 1^{er} sera sacré champion. Dirigée par Naïma Laouadi, la sélection algérienne des moins de 20 ans avait pris part aux Jeux africains Rabat-2019, terminant au pied du podium (4^e) après sa défaite en match de classement face au Maroc 2-1.

Maroc - Coupe du trône

Un mort et 5 blessés dans des affrontements entre supporters

Des affrontements entre des supporters du Wydad Casablanca et de l'AS FAR Rabat ont fait un mort et cinq blessés près de Casablanca, ont annoncé les autorités locales marocaines mercredi dans un communiqué.

«Un groupe de supporters du Wydad Casablanca a intercepté un véhicule transportant des fans de l'AS FAR Rabat, lui jetant des pierres, avant que la situation ne dégénère en affrontements», a précisé la même source. Ces affrontements sont survenus mardi soir après un match de Coupe du trône marqué par une défaite du Wydad à domicile (3-1). Cinq blessés ont été évacués à l'hôpital et «une personne a trouvé la mort en chutant du haut du véhicule», d'après la même source. Six personnes ont été arrêtées pour leur implication présumée dans ces violences, ont précisé les autorités. Les affrontements entre supporters de football sont récurrents au Maroc, où deux fans avaient trouvé la mort en mars 2016. Les autorités avaient dans la foulée dissous des groupes de supporters et interdit tout signe distinctif (slogans et banderoles) dans les stades. La présence des «ultras» a été à nouveau autorisée en mars 2018.

Coupe de la Confédération - 16^{es} de finale - Retour
Pyramids FC**20 joueurs retenus pour affronter le CRB**

L'entraîneur français de Pyramids FC, le Français Sébastien Desabre, a retenu 20 joueurs pour le match retour des 16^{es} de finale de la Coupe de la Confédération face au CR Belouizdad, prévu dimanche à 18h au stade du 5-Juillet (Alger). Au match aller disputé au stade 30-Juin du Caire, les deux équipes s'étaient neutralisées (1-1). Le vainqueur de la double confrontation entre le CRB et Pyramids disputera un 16^e de finale «bis» qualificatif à la phase de poules de la Coupe de la Confédération. Le 2^e représentant algérien dans cette compétition africaine, le Paradou AC, affrontera les Tunisiens du CS Sfaxien, également dimanche à 18h au stade Taieb-M'hiri de Sfax. La manche aller disputée le 15 septembre au stade du 5-Juillet avait été remportée par le PAC sur le score de 3 à 1.

Les 20 joueurs de Pyramids convoqués :

Gardiens de but : Ahmed El Shennawy, El Mahdi Soliman, Ahmed Daâdour.
Défenseurs : Omar Gaber, Ragab Bakkar, Mohamed Hamdy, Tarek Taha, Ahmed Ayman Mansour, Abdallah Bakri.
Milieux de terrain : Nabil Dunga, Eric Traore, Mohamed Fathi, Ahmed Tawfik, Abdallah El Saïd, Mohamed Farouk, Islam Issa, Ibrahim Hassan.
Attaquants : John Antwi, Ahmed Ali, Dodo El Gabbas.

Météo 	Alger	Oran	Constantine	Adrar	Ghardaïa
	18°/28°	18°/29°	14°/28°	25°/45°	23°/40°
Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05:06	12:40	16:04	18:44	20:03

Corruption

Le recouvrement des avoirs, thème de la visite d'une délégation de l'ONU à Alger

Une délégation d'experts des Nations unies effectue une visite en Algérie, au titre d'une mission visant à passer en revue les efforts de l'Algérie en matière d'adaptation de la législation nationale à la convention de l'ONU contre la corruption et pour le recouvrement d'avoirs, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Justice.

La mission de la délégation onusienne, composée de deux experts du Kenya et du Ghana et de deux représentants de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD), qui s'étalera du 24 au 26 septembre, concerne «les volets de prévention contre la corruption et de recouvrement des avoirs», ajoute le communiqué. Une cellule permanente installée au niveau du ministère de la Justice, regroupant plusieurs départements ministériels et Instances concernées par la prévention et la lutte contre la corruption veille au suivi de l'opération du côté algérien, selon la même source. La mission en question s'inscrit au titre «d'une mesure à laquelle sont soumis

tous les pays membres de la convention de l'Onu, portant sur l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs, dans le but de mettre en avant les meilleures expériences et pratiques, ainsi que les défis auxquels les pays membres sont confrontés lors de l'application de la convention onusienne, note le communiqué, précisant que l'opération se déroule dans la transparence, en toute objectivité et neutralité».

«Une visite similaire effectuée en Algérie en 2013, avait été sanctionnée par un rapport qui a été publié sur les sites de l'ONUDD, du ministère de la Justice et des Instances nationales concernées par la lutte contre la corruption», rappelle le ministère. Y. D.



Santé

Vaste mouvement dans le corps des directeurs de la santé

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a opéré, hier, un mouvement dans le corps des directeurs de la santé et de la population (DSP) au niveau de 4 wilayas, a indiqué un communiqué du ministère. Miraoui a procédé à la désignation de Khalil Mohamed Toufik à la wilaya de Mostaganem, Benfriha Abdelghani à la wilaya de Souk Ahras, Layeb Mohamed à la wilaya de Bouira et Idriss Khoudja El Hadj à la wilaya de Béjaïa», précise le communiqué. Dans le même cadre, Ghanem Leïla Ilham a été nommée Directrice des études au ministère de la Santé, de la Population

et de la Réforme hospitalière, ajoute la même source, qui souligne que ce mouvement «fait suite à l'opération d'inspection et d'évaluation menée par le ministre».

Ce changement vise à «donner une nouvelle dynamique à l'action des directions de la santé, qui ont la mission de veiller à la mise en œuvre de la politique nationale de la santé et à la mise en place d'approches locales pour l'activation et la coordination du travail des structures sanitaires, publiques et privées, en vue de garantir la mutualisation et l'exploitation optimale des ressources disponibles», a conclu le ministère. M. O.

APN

Adoption de la liste des vice-présidents de l'Assemblée

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier, à Alger, la liste des vice-présidents de l'APN pour la 3^e année de la 8^e législature. L'adoption de cette liste a eu lieu lors d'une séance plénière, présidée par le président de l'APN, Slimane Chenine. La liste comprend 9 vice-présidents, à savoir : Bousmaha Boualem, Ferhat Aghrib, Naoum Belakhder et Merabet Ali du parti Front de libération nationale (FLN) ainsi que Salah Eddine Dekhili, Djamilia Belhabib et Lakhder Sidi Athmane du Rassemblement national démocratique (RND). Il s'agit également d'Ahmed Cherifi du Mouvement de la société pour la paix (MSP) et de Badra Ferkhi du groupe des indépendants. Ouverte par une minute de silence observée à la mémoire des victimes du drame survenu à la maternité d'El Oued, ayant coûté la vie à 8

nouveaux-nés, cette séance s'est déroulée en présence de 251 députés, outre 63 par procuration.

L'adoption de la liste des vice-présidents de l'Assemblée, élus pour un mandat d'une année renouvelable, intervient conformément à l'article 130 de la Constitution, alinéa 2 et aux articles 12 et 13 du règlement intérieur de l'APN. Chenine a appelé, dans ce sens, à «la coopération et à l'action collective, en faisant preuve d'un haut sens des responsabilités».

L'APN a poursuivi ses travaux, en séance tenue à huis clos, consacrée au vote sur la levée d'immunité de deux députés, en l'occurrence : Baha Eddine Tliba et Smaïl Benhamadi.

Par ailleurs, il sera procédé à l'installation des commissions permanentes et de leurs bureaux.

Mobilis honore les majors de promotions universitaires

Fidèle à sa politique d'entreprise citoyenne et à son



programme de soutien aux étudiants universitaires, Mobilis a accompagné les cérémonies de remise des diplômes aux lauréats des différentes universités au titre de l'année universitaire 2018-2019, par la remise des prix aux lauréats. Ainsi, Mobilis à gratifier,

140 lauréats, entre majors de promotions universitaires et enseignants promus au rang de professeurs, ayant excellés dans leurs spécialités, dans les établissements suivants :

- Faculté des sciences politiques et relations internationales,
- Faculté des sciences de l'information et de la Communication,
- Institut national de la poste et des TIC (INPTIC),
- Institut national des télécommunications et des TIC (INTTIC),
- Ecole nationale supérieure des sciences politiques,
- Université de Blida 2 - Lounici Ali.

Mobilis fière d'honorer, comme chaque année nos jeunes élites de l'université algérienne, confirme son engagement dans la promotion du savoir et l'encouragement de nos jeunes compétences.

Signature d'un contrat Sonatrach-RONESANS

Arkab à Istanbul



Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, se rendra, jeudi prochain, à Istanbul (Turquie) pour assister à la cérémonie de signature du contrat de réalisation d'un complexe pétrochimique pour la transformation du propane en polypropylène en Turquie, en partenariat entre Sonatrach et la société turque RONESANS, a indiqué, avant-hier, le ministère dans un communiqué. Cet important projet, d'une capacité de production de 450 000 tonnes/an de polypropylène, sera réalisé, dans la région de Cayhan, dans la province d'Adana en Turquie, a précisé la même source. Ce projet permettra à la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, d'assurer, à long terme, un débouché au propane algérien, à l'horizon 2040, de diversifier et valoriser ses ressources gazières.

Cour de Tipasa

La Chambre d'accusation libère Karim Tabou

La Chambre d'accusation près la cour de Tipasa s'est prononcée, hier, pour la libération de Karim Tabou, placé en détention préventive pour «atteinte au moral de l'Armée», a annoncé son avocat.

La défense de Karim Tabou avait auparavant interjeté un appel de la décision du juge d'instruction près le tribunal (Tipasa) du 11 septembre en cours, ordonnant son placement en détention préventive pour «atteinte au moral de l'Armée», a indiqué maître Amar Belloul.

La défense a plaidé, hier matin, devant la Chambre d'accusation près le cour de Tipasa pour la libération provisoire de Karim Tabou en présentant toutes les garanties de sa comparution devant les autorités judiciaires, notamment le juge d'instruction chaque fois que besoin,

«étant donné que la détention préventive est une mesure conservatoire qui peut être remplacée par le placement sous contrôle judiciaire», a indiqué M^e Mostefa Bouchachi. Se félicitant de la décision de la justice, M^e Bouchachi a fait savoir que «selon la procédure judiciaire, Karim Tabou devrait quitter l'établissement pénitentiaire de Koléa, hier soir, ou aujourd'hui au plus tard et devra se présenter à la justice à chaque fois qu'il sera convoqué par le juge d'instruction, avant l'enrôlement de son affaire». Karim Tabou (46 ans) préside une formation politique non agréée dénommée «l'Union démocratique et sociale (UDS)» après avoir été le premier secrétaire du parti du Front des forces socialistes (FFS) entre 2007 et 2011.





L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com